



«Paysans en quête d'avenir.

Où en est l'agriculture?

Rapport de situation 2009»



«Paysans en quête d'avenir.

Où en est l'agriculture?

Rapport de situation 2009»





Sommaire

4

Avant-propos	6
Résumé	7

Partie A: Situation de la production et du marché en 2009

A1 La production agricole en 2009	10
Figure 1: Température moyenne mensuelle de l'air (2005 – 2009).....	10
Figure 2: Précipitations mensuelles (2005 – 2009).....	11
Figure 3: Evolution du prix et des récoltes de pommes de terre (1992 – 2009).....	12
Figure 4: Evolution du prix des porcelets et des porcs (2001 – 2009).....	14
Figure 5: Evolution du prix du lait industriel (2005 – 2009).....	15
A2 Les comptes économiques de l'agriculture	16
Tableau 1: Comptes économiques de l'agriculture (2000 – 2009).....	18

Partie B: La situation des revenus des exploitations agricoles

B1 Evaluation du revenu du travail	22
Figure 6: Evolution du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale et des salaires comparables (2000 – 2008).....	23
B2 Rentabilité des fonds propres et du capital total	24
Tableau 2: Evolution de la rentabilité des fonds propres et du capital total (2000 – 2008).....	24
B3 Conclusion	25



Partie C: Paysans en quête d'avenir. Où en est l'agriculture?

C1 L'évolution et la situation actuelle de l'agriculture suisse	28
Figure 7: Nombre d'exploitations agricoles, niveau réel des prix à la production et taux annuel de disparition des exploitations (1990 – 2007)	28
Figure 8: Evolution des structures selon les classes de grandeur (1997 – 2007)	29
Figure 9: Taux de changement de la surface	29
Figure 10: Evolution du nombre d'éleveurs et des exploitations (1998 – 2007)	30
Figure 11: Taille et densité du cheptel comme facteurs déterminants du modèle de revenu	30
Figure 12: Evolution des surfaces de compensation écologique et des terres cultivées en agriculture biologique (1993 – 2007)	31
Figure 13: Emissions de gaz à effet de serre par source	32
Figure 14: Evolution des exportations de produits agroalimentaires (1998 – 2008)	33
Figure 15: Balance commerciale des principaux produits agricoles	34
Figure 16: Importations de produits d'origine végétale et animale par pays de provenance	35
Figure 17: Importations et exportations de fromage (fromage fondu y compris) par pays de provenance et de destination	35
Tableau 3: Production indigène en pour cent par rapport à la consommation	36
C2 Comparaison avec l'étranger	36
Figure 18: Valeur de la production des produits végétaux dans le Bade-Wurtemberg	38
Figure 19: Structures du revenu en Autriche	39
Figure 20: Evolution de l'endettement des paysans danois (1996– 2007)	40
Tableau 4: Caractérisation par chiffres-clés de cinq agricultures européennes	42
C3 Conclusion et perspectives	44

Partie D: Annexes

Annexe 1: Figure concernant la partie A	
Evolution du cheptel bovin (2006 – 2009)	50
Annexe 2: Figure concernant la partie B	
Calcul du revenu agricole	51
Annexe 3: Tableau concernant la partie C	
Importations et exportations de produits agricoles (2008)	52

Impressum



Avant-propos

6

Faut-il faire de la Suisse le pays du bio, décliner l'agriculture en version «Ballenberg», concentrer la production sur quelques exploitations susceptibles de résister à la concurrence internationale, privilégier l'isolation totale ou opter pour une libéralisation intégrale? Les avis s'avèrent très partagés en ce qui concerne la direction dans laquelle l'agriculture suisse devrait se diriger. Ces divergences n'apparaissent pas seulement dans les milieux qui ne voient l'agriculture que de l'extérieur. Au contraire, c'est la paysannerie même qui est traversée par des convictions les plus diverses. Il y a paysan et paysan. Il y a des paysans de montagne qui cultivent des terres escarpées, un travail qui demande un grand engagement et qui s'effectue encore souvent à la seule force des bras. Il y a des maraîchers qui donnent du travail à des dizaines d'employés. Et il y a des agriculteurs qui se sont engagés dans de nouvelles voies et qui élèvent des bisons, des autruches ou d'autres animaux. Aujourd'hui, chaque exploitation est devenue unique. L'agriculture suisse au sens propre est révolue. Dans la tourmente des dernières années, elle s'est développée et a laissé apparaître une immense diversité, tout à l'image de la diversité même du pays. Cela dit, nous avons néanmoins tenté l'expérience et proposons ici une caractérisation de l'agriculture suisse. Cette caractérisation repose sur des valeurs moyennes: elle ne reflète en aucun cas la réalité de l'exploitation individuelle et permet encore moins de tirer des conclusions quant à l'orientation à donner à l'agriculture suisse. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur quatre bases de comparaison: le Land allemand du Bade-Wurtemberg et l'Autriche, qui ne manquent pas de similitudes avec la Suisse, ainsi que le Danemark et le département français d'Eure-et-Loir, qui présentent de forts contrastes avec notre agriculture.

Ces comparaisons nous ont permis de mettre en évidence trois voies possibles pour l'avenir: agriculture à temps partiel, croissance et rationalisation ou maintien résolu d'une agriculture variée et multifonctionnelle. Les deux premières voies pourraient bien s'avérer

étroitement liées, avec de la croissance en plaine qui s'accompagnerait d'un passage à une agriculture à temps partiel dans les régions périphériques. Tout est possible, il faudrait juste savoir où nous voulons aller. Les réformes agricoles s'enchaînent depuis près de 20 ans, mais l'objectif à atteindre reste très vague. L'adage «Nul vent fait pour celui qui n'a point de port destiné» s'applique très bien à la situation de l'agriculture suisse. A l'heure actuelle, il est possible de retrouver toutes les visions d'avenir évoquées plus haut. Tantôt la politique met le cap sur une Suisse pays du bio (citons la stratégie de la qualité), tantôt elle vire de bord et préfère miser sur la concentration et la compétitivité internationale (citons l'échange de libre-échange agricole avec l'UE).

L'Union Suisse des Paysans a tranché: la diversité représente à la fois notre point faible et notre point fort. Nous nous engageons pour que notre agriculture continue d'incarner, elle aussi, cette diversité constituante de la Suisse. Car c'est précisément cette grande multiplicité qui nous rend capables de nous adapter et de réagir et, partant, d'être prêts à aborder l'avenir. L'approvisionnement durable et suffisant en denrées alimentaires va devenir un des plus grands défis de la planète ces prochaines années. Cela ne fait plus l'ombre d'un doute. Nous aurons donc besoin d'une agriculture diversifiée, produisant une gamme aussi large que possible de denrées alimentaires. C'est l'objectif que nous nous sommes fixé. Nous espérons que la politique et l'administration vont se joindre à nous et qu'ensemble, nous arriverons à bon port.

Hansjörg Walter
Président
Union Suisse des Paysans

Jacques Bourgeois
Directeur
Union Suisse des Paysans



Résumé

7

Le présent rapport de situation s'articule en trois parties. La partie A revient sur la production et le marché durant l'année agricole 2009. La partie B s'intéresse à la situation économique dans l'agriculture et, en particulier, aux revenus des familles paysannes en 2008. La partie C dresse un tableau actuel de l'agriculture suisse et formule des propositions pour son développement. Dans cette partie, le chapitre C1 porte une attention particulière aux progrès réalisés dans les domaines de l'écologie et du bien-être animal. Ensuite, le chapitre C2 propose des présentations succinctes de pays et de régions qui présentent des similitudes ou, au contraire, des différences avec l'agriculture suisse. Pour finir, le chapitre C3 contient une synthèse des deux parties précédentes, afin de situer l'agriculture suisse par rapport à d'autres pays et d'esquisser quelques pistes d'avenir possibles.

L'année 2009 a connu une baisse du produit des ventes dans la production végétale et la production animale. Ce recul s'explique à la fois par la situation de marché induite par les récoltes et par les décisions de politique agricole. Grâce au temps humide et chaud, les cultures ont donné beaucoup de récoltes abondantes, ce qui a eu pour effet d'accroître la pression sur les prix à la production. La pression s'est encore renforcée suite à la suppression du contingentement laitier, à la réduction des droits de douane sur les céréales, à l'ajustement du prix du sucre au niveau du marché mondial et à d'autres répercussions de la dernière réforme agraire. Le prix du lait, en particulier, a dévissé de près de 20 centimes par litre entre novembre 2008 et l'été 2009, entraînant des pertes majeures pour bon nombre d'exploitations de production laitière. La crise économique et la crise du lait ont provoqué une augmentation de l'offre d'animaux de boucherie et ont poussé les prix à la baisse. La valeur de la produc-

tion agricole a reculé de 5% pour s'établir à 10,7 milliards de francs. La valeur ajoutée nette a même baissé de 22% et s'est affaïssée à 1,8 milliard de francs.

En 2008, l'agriculture bénéficiait d'une conjoncture plus favorable; la valeur de la production agricole parvenait encore à progresser de 2,6%. Cela avait eu des retombées positives sur le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale. Le revenu agricole moyen avait augmenté de 4,9% en 2008 et se situait environ au même niveau qu'en 2000, une autre année très favorable. Il avait progressé de 7,9% en plaine et de 5,9% dans la région des collines, mais il avait subi une baisse de 2,9% en région de montagne. La hausse de la valeur de la production résultait surtout des prix rémunérateurs réalisés dans l'élevage (bon niveau du prix du lait et de la viande de porc). Cela dit, même pour l'excellente année 2008, les revenus dans l'agriculture sont restés bien en deçà des salaires de référence des autres secteurs. Dans les régions des collines et de montagne, un agriculteur ne gagnait en moyenne que la moitié d'un salaire dans le reste de l'économie.

Le présent rapport met l'accent sur la situation de l'agriculture suisse et les développements les plus récents qui l'ont marquée. C'est au début des années 1990 que s'est engagée une réforme de fond dans l'agriculture suisse. La politique agricole s'est résolument tournée vers une production durable et respectueuse de l'animal. Cela s'est traduit par une évolution des structures qui a touché avant tout les exploitations d'une surface de moins de 20 hectares. La pression s'est accrue tout particulièrement sur les terres assolées. Outre la taille de l'exploitation, la densité du cheptel constitue le plus important critère pour savoir si un agriculteur peut exercer son métier à titre principal ou non. Les structures et les modes de production

diffèrent d'un canton à un autre. Alors que les petites exploitations, souvent d'agriculture intensive et gérées à titre accessoire, prédominent en Valais, l'Arc jurassien est parsemé de grandes exploitations extensives qui sont gérées à titre principal. Il faut aussi rappeler que la Suisse est un pays d'herbages. Les surfaces toujours en herbe représentent 70% de la surface agricole utile du pays. Par conséquent, la production de lait et sa transformation en fromage y tiennent une place importante. Aussi, il n'est guère surprenant que les produits laitiers constituent les seules exportations de produits agricoles qui affichent un excédent commercial. Avec un taux d'autosuffisance de 58%, la Suisse doit couvrir une part importante de ses besoins par des importations, la plupart en provenance de pays de l'UE. La comparaison avec des systèmes semblables (Autriche et Bade-Wurtemberg) et différents (Danemark et Eure-et-Loir) montre surtout qu'il existe encore un pourcentage notable d'exploitations gérées à titre principal en Suisse, et qu'au niveau de la valeur ajoutée qu'ils parviennent à créer sur la surface utilisée, les paysans suisses devancent de loin les grandes exploitations étrangères. L'agriculture suisse, qui doit déjà composer avec une topographie exigeante et un niveau de coûts élevé, se trouve de plus en plus mise en concurrence directe avec des exploitations étrangères. La comparaison avec quelques exemples à l'étranger montre que l'agriculture suisse dispose en principe de trois options de développement: elle peut évoluer vers une agriculture à temps partiel, vers la croissance et la rationalisation ou, alors, continuer sur la voie «suisse» privilégiée jusqu'ici. Que voulons-nous? Et que voulez-vous, vous qui êtes en train de lire ce rapport? Si vous êtes encore indécis, nous vous recommandons de lire attentivement la partie C de ce rapport.



Partie A

Partie B

Partie C

Partie D





Partie A: Situation de la production et du marché en 2009

10

Dans les grandes lignes, l'année 2009 se caractérise par une baisse du produit des ventes dans la production végétale et la production animale: grâce au temps humide et chaud qui s'est installé au terme d'un hiver rigoureux, les cultures ont certes donné des récoltes abondantes un peu partout (sauf dans les régions touchées par la grêle), mais le résultat économique s'est fortement amenuisé sous l'effet de la pression accrue sur les prix de bon nombre de produits. Le prix du lait, en particulier, a chuté de près de 20 centimes par kilo entre novembre 2008 et l'été 2009, entraînant des pertes majeures pour les exploitations de production laitière. Ensemble, la crise économique et la crise du lait ont provoqué également une augmentation de l'offre d'animaux de boucherie et une baisse des prix. La production avicole et la filière œuf sont les seules qui ont enchaîné sur une nouvelle année positive. Les cultures de fourrages, les

grandes cultures et les cultures fruitières et maraîchères ont donné d'excellents rendements, même si les nombreux orages d'été et les violentes averses de grêle tombées par endroits sont venus chambouler les calculs de bon nombre d'exploitations. Le produit des ventes a baissé sous l'effet de la mise en œuvre des réformes de la politique agricole. La valeur de la production agricole a reculé de 5% pour s'établir à 10,729 milliards de francs. La valeur ajoutée nette s'affaisse même de 22% et tombe à 1,815 milliard de francs.

A I LA PRODUCTION AGRICOLE EN 2009

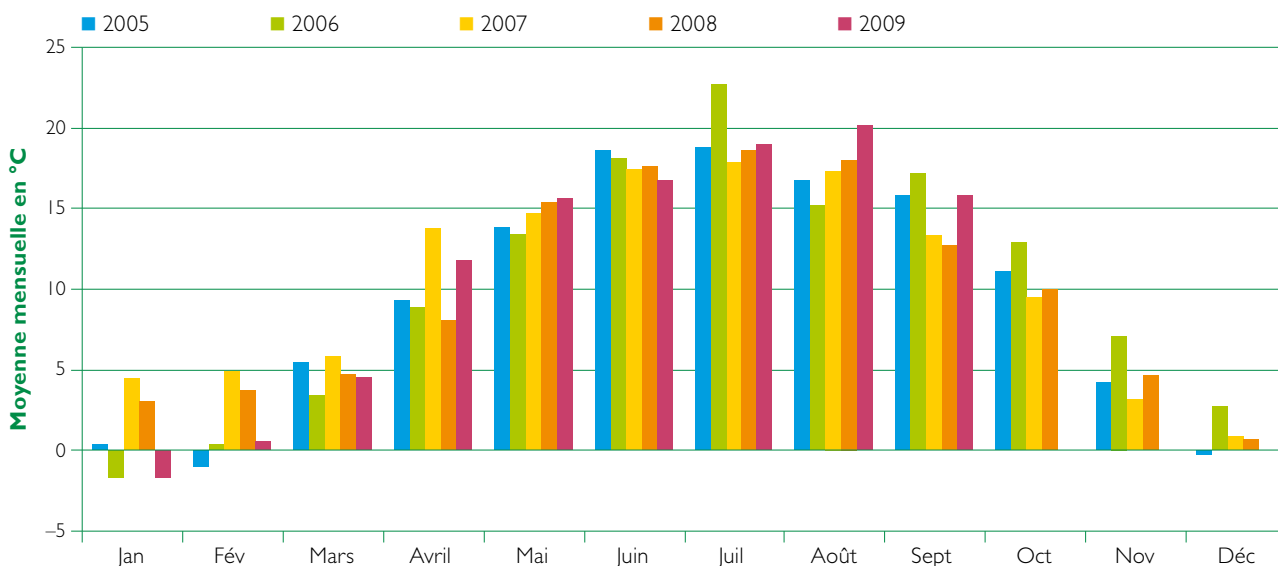
L'été est arrivé en août

Pour une fois, l'hiver 2008/2009 a bien mérité son nom: il a connu des chutes de neige

beaucoup plus abondantes et il s'est révélé plus froid que les années précédentes. En revanche, le mois de mars a enregistré des températures plus élevées que la moyenne pluriannuelle. Le temps fut néanmoins humide et maussade, sauf sur la Suisse romande. Le mois d'avril a été nettement plus chaud que la normale dans tout le pays (**Fig. I**), mais avec des conditions météo très différentes suivant les régions: alors que le versant nord des Alpes a bénéficié d'un mois sec et ensoleillé, c'est un temps maussade qui a prédominé dans le sud du pays, avec des averses sur le Haut-Valais. Le mois de mai débute par un temps changeant et frais et des chutes de neige jusqu'à 1000 mètres. Des températures presque estivales s'installent à partir du 7 mai. Le mercure dépasse la barre des 30 degrés sur le Plateau. Le 26 mai, un violent orage accompagné de grêle traverse la Suisse et ravage les champs. Il s'abat sur pas

Figure I: L'année débute par un grand froid; le temps chaud fait son retour en avril.

Températures moyennes par mois relevées par 7 stations sur le Plateau. Source: MétéoSuisse.





moins de 1500 parcelles de baies, de fruits, de légumes et grandes cultures, causant pour 10 millions de francs de dégâts. Le mois de juin enregistre aussi des températures et un ensoleillement supérieurs à la normale mais connaît des averses orageuses fréquentes et soutenues. Il a fait chaud dans toute la Suisse au mois de juillet, malgré un temps souvent maussade et humide. Plusieurs violents orages ont éclaté à la rencontre de masses d'air chaud d'origine subtropicale et d'air polaire humide au-dessus de la Suisse. Le 23 juillet, une colonne de grêle avec des grêlons de 4 centimètres de diamètre frappe le Plateau pendant une demi-heure et occasionne de très gros dégâts aux cultures agricoles. Il faudra attendre le mois d'août pour qu'une zone de haute pression apporte un temps plus stable et des températures avoisinant, voire dépassant les 30 degrés. L'automne s'est montré très sec, doux et ensoleillé,

avec des nuits déjà plus fraîches (Fig. 2). A la mi-octobre, la Suisse enregistre un recul brutal des températures avec des chutes de neige jusqu'en plaine.

Assez de fourrages pour un long hiver

La mise au pâturage du bétail a démarré dès le début du mois d'avril, et la récolte de fourrage a débuté en mai dans les régions de plaine. Le foin de cette coupe précoce fut le meilleur d'un point de vue qualitatif. En plus haute altitude, la pousse de l'herbe n'était pas encore assez avancée pour commencer la fenaison. L'ensoleillement suffisant en mai et juin a permis de rentrer du foin et du regain bien sec en plaine. Au mois de juillet, le temps certes favorable à la croissance, mais souvent pluvieux, chaud et humide et sans haute pression stable, a contraint les paysans de faire preuve de tout leur sens

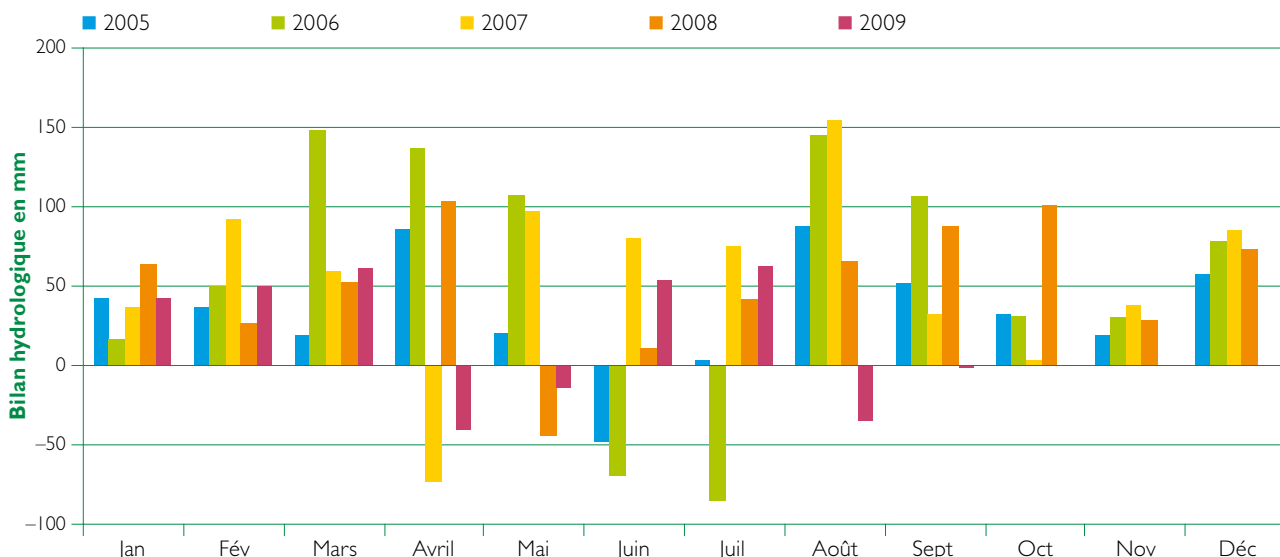
de l'organisation pour la récolte d'herbe à ensiler, de foin et de regain. Le temps estival pluvieux et chaud a toutefois favorisé une pousse d'herbe abondante et une bonne croissance du maïs. En automne, les granges et greniers à foin étaient souvent bien remplis, avec des réserves suffisantes pour un long hiver. La situation s'est aussi améliorée dans les Grisons, qui avaient beaucoup souffert de la sécheresse estivale et d'un manque de fourrage ces dernières années.

Baisse d'un quart des céréales fourragères

433 000 tonnes de céréales panifiables: tel est le bilan de 2009. Cela correspond à une augmentation de 4% par rapport à l'année précédente. Même si les régions frappées par la grêle ont essuyé en partie de lourdes pertes, les autres régions sont parvenues à les compenser grâce à de bons, voire très

Figure 2: L'ensoleillement important se solde par un bilan hydrologique déficitaire en août et septembre.

Bilans hydrologiques (précipitations après déduction de l'évaporation) de 7 stations sur le Plateau. Source: MétéoSuisse.





bons rendements. L'augmentation de 3000 hectares des surfaces cultivées, qui totalisaient ainsi 84 000 hectares, a également contribué à cette hausse de la production. La production de céréales fourragères a donné 80 000 tonnes, ce qui représente une baisse marquée de 25% par rapport à l'année précédente. Il a fallu en importer de grandes quantités afin de répondre aux besoins intérieurs. La production d'orge enregistre une baisse de 2% par rapport à l'année précédente. Dans la plupart des régions, de bons rendements ont permis de compenser le recul des surfaces.

Excellents rendements de colza

Dans les régions épargnées par la grêle, les rendements par hectare se sont révélés bons, voire très bons et nettement supérieurs à ceux de l'année précédente. La production totale de colza s'est élevée à 67 000 tonnes.

Cela correspond à une hausse de 14% par rapport à l'année précédente et constitue une évolution positive, compte tenu de la demande croissante dans le secteur alimentaire.

Des pommes de terre sensibles aux chocs à cause de la sécheresse

Au chapitre des bonnes nouvelles, il convient de relever que pour la première fois, les surfaces cultivées en pommes de terre n'ont plus reculé depuis 2003 (Fig. 3). Elles s'étendaient sur 11 124 hectares, soit 60 hectares de plus que l'année précédente. Grâce aux bonnes conditions de croissance, les rendements ont dépassé d'un tiers la moyenne des cinq dernières années. Si le nombre de tubercules par plante était plutôt faible, les pommes de terre présentaient d'autant plus souvent des calibres supérieurs. La quantité de pommes de terre à raclette a baissé de

moitié par rapport aux autres années. En raison de la grande récolte, ce ne sont pas que des pommes de terre précoces mais aussi des variétés de garde qui ont été dénaturées et ont servi de fourrage à l'état frais.

L'arrachage ne s'est pas toujours déroulé dans des conditions idéales en raison de la sécheresse persistante; des chocs ont endommagé les pommes de terre et causé quelques pertes. Sinon, la qualité s'est révélée excellente dans l'ensemble. Seuls quelques cas isolés de dégâts causés par des larves de taupin et des limaces, la gale poudreuse ou des fissures de croissance sont à signaler. Les pommes de terre bio affichent aussi des rendements bruts supérieurs à la normale, mais leur qualité laisse à désirer. De fortes infestations de gale pustuleuse et de gale poudreuse ont notamment touché la variété Agria.

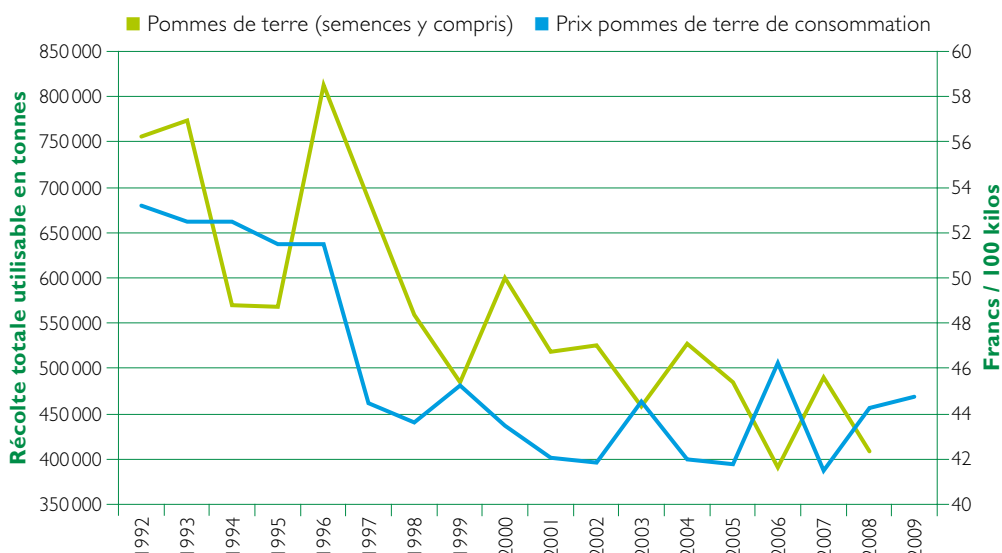
Betteraves: vers une nouvelle récolte record

Une période de semis précoce et des conditions de croissance idéales ont favorisé un développement rapide des jeunes plantules, avec une fermeture des rangs qui est déjà survenue à la fin du mois de mai. Après les récoltes exceptionnelles des deux dernières années, les sondages laissent présager une nouvelle récolte record en 2009. Les pronostics tablent sur un rendement de 75 tonnes par ha et une teneur en sucre de 18,2%, ce qui devrait donner plus de 269 000 tonnes de sucre. Suite à ces trois années consécutives de récoltes extraordinaires, la branche a décidé de réduire les quotas de 9,5% en 2010.

Production de légumes au beau fixe

Le temps doux et favorable à la croissance de l'automne 2008 et l'absence de gel ont

Figure 3: Les prix en baisse ont provoqué un recul progressif de la production de pommes de terre. Récolte totale utilisable et prix pondéré des pommes de terre de consommation selon l'indice des prix à la production. Source: USP.





permis de réaliser des récoltes record de légumes de garde. Il a été possible de les écouler sans difficulté l'hiver suivant, car il fut long et rigoureux. Les surfaces de cultures maraîchères sont restées constantes en 2009 et correspondaient à leur extension de l'année précédente. Bénéficiant de conditions de croissance idéales à partir de la seconde quinzaine d'avril, les cultures maraîchères ont donné plus de légumes frais qu'en 2008. Les prix, en revanche, sont passés en dessous du niveau de l'année précédente. Il faut y voir, d'une part, une conséquence des grandes quantités disponibles et, de l'autre, également relever que les acheteurs ont fait pression sur les prix. La récolte d'oignons s'est achevée sur de très bons rendements. Les autres légumes de garde se développent aussi à merveille, ce qui permet d'escompter un excellent niveau d'approvisionnement durant l'hiver à venir.

Abondance de fruits et plus grande récolte de poires en vingt ans

Les fruiticulteurs ont réalisé une récolte de cerises de table en hausse de plus de 50% par rapport à la moyenne des dix dernières années. Il a été possible de commercialiser sans peine les cerises de qualité Extra et Premium, alors que les autres ont souffert du passage de nombreux orages et ont rencontré des difficultés d'écoulement. Un échelonnement de la récolte et la qualité idéale des fruits ont permis d'écouler par le commerce 5300 tonnes d'abricots du Valais, le double du volume moyen des douze dernières années. La récolte de pruneaux a aussi dépassé d'un quart le volume de l'année précédente. Les rendements se révèlent toutefois inférieurs à ceux de l'année record de 2007. La récolte de pommes affiche une hausse de 4,3% par rapport à la moyenne des quatre dernières années. A noter toutefois

que, suite aux dégâts causés par la grêle, 10% de la récolte pendante ne convenaient plus qu'à la transformation. Au total, la récolte devrait donner 102 900 tonnes de pommes de table, ce qui correspond à la valeur de l'année précédente. La récolte de poires se présente comme la plus abondante depuis 20 ans et devrait atteindre 28 632 tonnes. Estimée à 19 400 tonnes, la quantité commercialisable de poires de tables a plus que doublé par rapport à l'année précédente.

Des vendanges prometteuses

Le long hiver assez froid laissait présager un retard dans le développement des vignes. Les quelques chaudes journées aux alentours de Pâques ont dopé la végétation. La vigne a rapidement bourgeonné et la floraison a été assez précoce. La Suisse orientale a été touchée par la grêle par deux fois en mai. Des vents violents ont aussi endommagé les vignes dans cette région. En juillet, c'est la région de La Côte, en particulier Morges, qui a été fortement grêlée, causant d'énormes dégâts à la vigne. Les conditions météorologiques de l'été ont été idéales; le climat sec, accompagné de bise, a permis de maintenir un bon état sanitaire de la vigne. La date officielle des vendanges a été fixée presque partout au 21 septembre, soit avec 15 jours en moyenne d'avance. Les vendanges sont prometteuses, tant par la qualité que par la quantité. La teneur en sucre est bonne dans l'ensemble, tandis que le taux d'acidité est assez bas. Enfin, tous les éléments devraient être réunis pour que le millésime 2009 débouche sur une belle réussite.

Bétail de rente: chiffres d'affaires élevés

Le marché des animaux de rente s'est bien porté en 2009 et a généré des chiffres d'affaires

élevés. Le nombre d'animaux de rente exportés au premier semestre se situe à un niveau plus ou moins identique à celui de l'an passé. Les prix des vaches laitières sont restés orientés à la baisse jusqu'en mai dans un contexte d'offre abondante. Ils ont repris le chemin de la hausse à partir de juin. Le mois de juillet a été calme pour des raisons saisonnières, avec des prix moyens très corrects de 3115 francs pour les vaches laitières. Un bon niveau de prix s'est aussi dessiné pour août aux premières enchères. L'offre a toutefois augmenté, et il y a beaucoup de vaches à prédominance laitière sur le marché.

Marché du bétail de boucherie: offre abondante

Au premier semestre, le marché du bétail de boucherie a été marqué par une situation de surabondance sur le marché du lait (**Ann. 1**). Les abattages de gros bétail ont augmenté de 10% par rapport à la même période de l'année précédente. Jusqu'à la mi-août, les prix sont restés 10% en dessous du niveau de 2008 toutes catégories confondues.

Vaches de boucherie: prix à la baisse malgré la demande

Le bétail de transformation a enregistré une augmentation très marquée du nombre d'abattages. Jusqu'à la fin juillet, les abattages de vaches avaient progressé de 19% par rapport à l'année précédente. Même si le marché a absorbé sans problème cet élargissement de l'offre la plupart du temps, les prix ont accusé une nette baisse. Après l'adaptation des prix effectuée par les abattoirs à l'automne 2008, les prix des animaux de classe T3 n'ont plus dépassé la barre des 6.80 francs et ont ainsi débuté l'année 2009 en retrait de 80 centimes. Les prix sont restés





proches des 6.70 francs jusque vers la seconde quinzaine d'avril, avant de décrocher sous l'effet de l'importante augmentation de l'offre qui s'est produite à la fin avril. Comme 2009 marque la première année sans jour de référence, il faut y voir une conséquence de la situation sur le marché du lait et de la fin des contingents à la fin du mois de mai. Par la suite, le marché a retrouvé sa stabilité, et les prix des vaches de classe T3 se sont maintenus autour de 6.90 francs par kilo poids mort. Malgré la bonne demande, les abattoirs n'ont pas voulu relever leurs prix.

Baisse de revenu de 10% pour les engraisseurs de bétail d'étaal

Les engraisseurs de bétail d'étaal ont vu le produit de leurs ventes fondre de 10% par rapport à l'année précédente. Soumis à une forte pression dès la fin 2008, les prix des taureaux de classe T3 ont baissé à 8.10 francs

par kilo poids mort. Proviande avait réussi à dégager le marché avant Noël en prenant une mesure d'allègement et, dès la mi-janvier, c'est une hausse de la demande qui a permis au marché de retrouver son équilibre. Le marché est resté stable jusque vers la fin juillet, exception faite de la légère pression qui se produit souvent en mars et avril. L'offre de bovins s'étant fortement réduite après les montées aux alpages, les prix se sont redressés peu à peu à partir de mai. A la fin juillet, ce sont aussi les prix des taureaux qui se sont orientés à la hausse selon la tendance saisonnière.

Agitation sur le marché des veaux

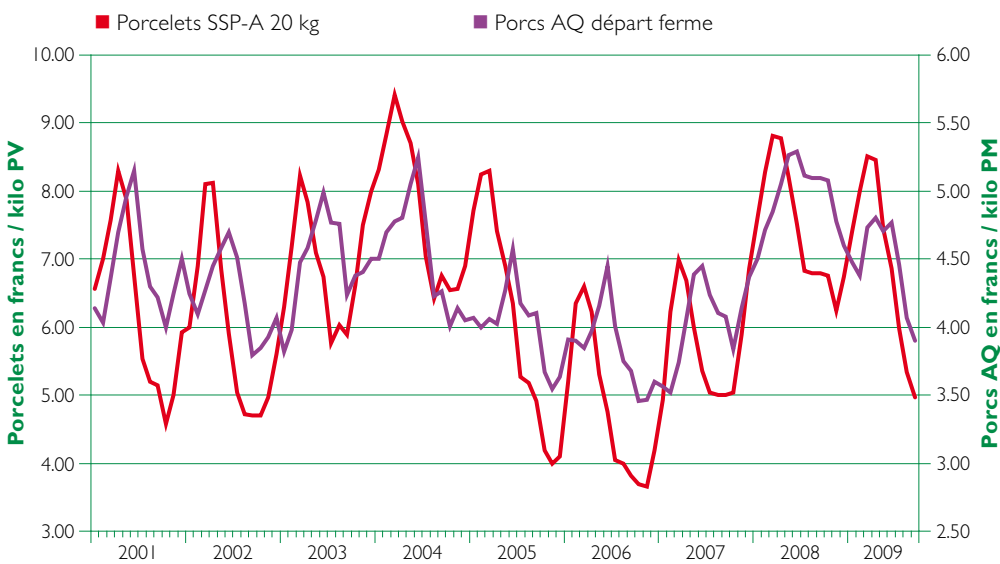
Le marché des veaux d'étaal a traversé une période très agitée. Les moindres variations sur le marché ont souvent entraîné des changements de prix. Les prix ont atteint leur plafond pendant la première semaine

de l'année, à 15.71 francs le kilo poids mort. Ce niveau n'avait jamais été atteint l'année précédente. Dès la mi-janvier, l'offre a toutefois commencé à s'accroître, tandis que la demande faiblissait. A la suite de cela, les prix se sont effondrés en dessous de 13 francs en l'espace de quelques semaines. Les abattages autour de Pâques ont apporté un bref répit au marché. Des mesures d'allègement se sont toutefois avérées nécessaires entre la mi-avril et la mi-juin afin de stabiliser le marché. En moyenne, les prix sont descendus de 1.30 francs en dessous du niveau de l'année précédente. En début d'année, les abattages de veaux sont restés même inférieurs à ceux de l'année précédente, avant de progresser de 6% au troisième trimestre. En même temps, le poids des carcasses a augmenté.

Porcs de boucherie

Les prix du porc ont amorcé une baisse dès le début de l'année (Fig. 4). Cette détérioration s'explique par une faible demande et un ralentissement des ventes. Par chance, la situation des ventes s'est normalisée par la suite, et le prix par kilo poids mort est remonté à 4.80 francs. Les importations de morceaux en provenance de l'UE demeuraient une option séduisante en raison de la grande différence de prix. Ces importations sont venues faire concurrence à la viande suisse dans le bas de gamme et la gastronomie. Au dam de la filière, l'apparition de la nouvelle grippe a coïncidé avec le retour du temps des grillades. Les nouvelles ont fait naître des sentiments d'inquiétude chez les consommateurs. La météo maussade au début de l'année a fait le reste et, au lieu de bénéficier d'une augmentation, les prix ont même subi une baisse le temps de quelques semaines. Dès la fin juin, la pression s'est accentuée en raison d'une offre croissante

Figure 4: Le prix du porc connaît de fortes fluctuations. 2009 aura été une mauvaise année. Prix à la production en francs par kilo poids vif des gorettes et des porcs de boucherie. Source: Proviande, USP.





et de ventes insuffisantes. En octobre, les prix étaient tombés jusqu'à 3.70 francs par kilo poids mort.

Porcelets

Le marché des goretts a commencé l'année sur une bonne phase, avec des prix égalant presque le niveau de l'année précédente. En cohérence avec la tendance saisonnière, la courbe des prix a poursuivi son ascension jusqu'au mois d'avril. Par la suite, le marché a marqué un tournant, la demande allant en se réduisant et l'offre en augmentant. Des excédents ont subsisté jusqu'en août, alors que les prix n'avaient toujours pas franchi le creux de la vague.

Abattages d'agneaux en recul

Le prix des agneaux de boucherie a aussi subi une baisse de 10%, malgré des abattages en net recul. Jusque vers la mi-août, les prix sont restés environ un franc en dessous du niveau de l'année précédente. Comme d'habitude, c'est à l'approche de Pâques que le marché s'est véritablement animé. Les prix ont augmenté dès que l'offre s'est réduite suite aux départs à l'alpage, et ils sont restés très stables à partir de mai, autour de 11.00 francs le kilo poids mort pour des agneaux T3. Après les retours de l'estivage, la pression sur les prix s'est fortement accentuée.

Les poulets suisses très prisés

La production suisse de poulets a tourné à plein régime en 2008 et durant le premier semestre de 2009. La consommation de viande de volaille par habitant s'est révélée excellente et a atteint un nouveau sommet de 17 kilos poids mort, soit de 10,9 kilos de viande prête à la vente. Le nombre de poussins mis en place par les exploitations avicoles suisses a encore progressé de 3,6%

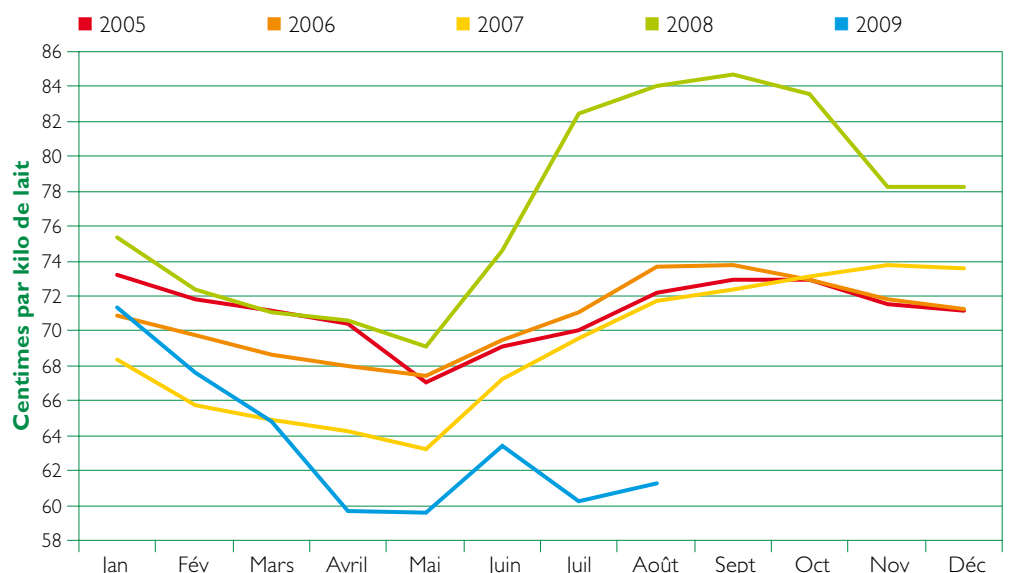
au premier semestre 2009; les poulaillers affichaient complet. Certains organismes de commercialisation sont même à la recherche de nouvelles exploitations. Au premier semestre 2009, les importations de volaille ont montré un léger recul, ce qui laisse espérer une légère augmentation de la part indigène. En outre, les deux baisses de prix des aliments qui se sont produites en 2009, au début puis au milieu de l'année, ont eu un effet positif sur les prix à la production en Suisse.

Le marché des œufs reste stable

Avec 686 millions d'unités pondues en 2008, la production totale d'œufs en Suisse a progressé de 2,4% par rapport à l'année précédente. Les prévisions de production réalisées sur la base des mises en place de poussins laissent entrevoir une nouvelle hausse de la

production de 6% par rapport à 2008 d'ici à la fin de l'année en cours. Malgré cette expansion de la production, le marché est resté assez mal approvisionné en œufs suisses durant les périodes de forte demande, ce qui apparaît entre-temps comme une situation caractéristique sur le marché des œufs depuis la fin 2006. La quantité d'œufs cassés et transformés en ovoproduits chaque été dans le cadre des mesures d'allègement du marché s'est également avérée faible en 2009 en comparaison avec les autres années. Les importations d'œufs en coquille sont restées en dessous du niveau de 2008 au premier semestre de 2009, un autre indice que les œufs suisses ont pu satisfaire une partie de la demande supplémentaire.

Figure 5: En juillet 2009, le prix du lait tombe 20 centimes en dessous du niveau de 2008.
 Prix à la production réalisé pour le lait d'industrie en centimes par kilo de lait. Source: OFAG.





La fin du contingentement laitier

A partir du 1er mai 2009, l'époque des contingents laitiers était définitivement révolue en Suisse. Une grande majorité des producteurs était cependant déjà sortie du contingentement laitier avant l'heure. Portée par une forte demande, la production de lait avait augmenté de 5% en 2008 et était passée de 3,233 millions à 3,396 millions de tonnes. En 2009, la production de lait s'est poursuivie à un niveau élevé, mais dans un contexte radicalement différent. La crise financière et économique avait éclaté au cours de l'automne 2008. Cette conjoncture et le niveau élevé des prix à l'échelle mondiale ont entraîné un repli de la demande. L'utilisation accrue de succédanés moins chers (p.ex. de faux fromage) dans le secteur agroalimentaire est aussi venue freiner la consommation de lait. A la suite de cela, le prix du lait s'est effondré à l'échelle mondiale. En raison de l'importance croissante du commerce extérieur, en particulier des exportations de fromage, la Suisse n'a pas non plus échappé à cette tendance. Soumis à une pression de plus en plus forte dès l'automne 2008, c'est donc en toute logique que les prix à la production du lait ont subi une première baisse au mois d'octobre. Comme la production de lait s'est maintenue à un niveau élevé, les prix ont poursuivi leur chute au début de 2009 et sont finalement passés en dessous de leur niveau de 2007 (Fig. 5). A partir d'août, le calme semblait revenir sur les marchés internationaux.

La filière lait a payé cher le fait de ne pas avoir trouvé de mécanisme viable, encore avant la fin du contingentement laitier, afin de gérer la quantité de la production. Côté producteurs, le projet de créer un pool laitier avait aussi avorté. Les discussions et les

négociations entre producteurs et avec les acheteurs sont restées difficiles. C'est pourquoi les acteurs de la branche, qui se sont réunis sous l'égide de l'USP le 29 juin 2009 à Berne, ont fondé l'Interprofession du Lait, dont la présidence par intérim est assumée par le Conseiller national Hansjörg Walter. L'organisation regroupe une cinquantaine de membres qui forment ensemble l'essentiel de la production suisse de lait. La structure paritaire de l'organisation a permis d'assurer une représentation équilibrée des intérêts de toute la filière. Le 10 juillet 2009, le comité de l'organisation a fixé pour la première fois un prix indicatif du lait d'industrie. Ce prix était censé faire foi de juillet à septembre et être réalisable pour 90% du lait d'industrie. Fixé à 61,6 centimes par kilo (franco transformateur), le prix du lait avait retrouvé une certaine stabilité, certes provisoire et à bas niveau.

La situation de la filière lait a montré une fois de plus qu'un faible excédent de la production agricole suffit pour causer une chute abrupte des prix. Sans adaptation de la quantité de lait aux possibilités d'écoulement, la filière risque de connaître un sort semblable à celui de la production porcine, qui doit faire face à des fluctuations cycliques de l'offre et des prix.

A 2 LES COMPTES ÉCONOMIQUES DE L'AGRICULTURE

Selon les estimations de l'Office fédéral de la statistique, la valeur de la production agricole s'est élevée à 10,729 milliards de francs en 2009, soit une baisse de 5% par rapport

à l'année précédente. La valeur de la production agricole provient pour 47,7% de la production animale et pour 42,8% de la production végétale. Les 9,5% restants proviennent des prestations de services agricoles et de l'exercice d'activités accessoires non agricoles (Tab. 1).

Au niveau des conditions de marché, l'année 2009 a été marquée par plusieurs changements radicaux, déclenchés par la mise en œuvre des réformes de la politique agricole. La suppression des contingents laitiers introduits en 1977 a provoqué une augmentation de la quantité de lait et un fort recul des prix. La valeur de la production de lait a baissé de 13,5% par rapport à l'année précédente. La diminution de la protection douanière des céréales s'est traduite par des prix des céréales en nette baisse. La valeur des moissons de 2009 accuse un repli de 14,5% par rapport à celle de 2008. Les prix à la production des betteraves sucrières ont dévissé suite à l'abaissement du prix du sucre au niveau du marché mondial. Les contributions à la culture d'oléagineux et de protéagineux ont connu des réductions. Les aides à l'exportation de produits à base de fruits à cidre et les contributions à la mise en valeur des excédents de pommes de terre ont disparu. Les branches concernées ont pris leurs propres mesures de soutien au marché en prélevant une retenue sur les prix pratiqués.

Malgré les conditions météorologiques idéales, qui ont permis de réaliser de bonnes récoltes, la valeur de la production végétale a enregistré une baisse de 1,8% par rapport à l'année précédente en raison des conditions cadres modifiées. Quant à la production animale, elle a même accusé un recul de 8,9%.



Les recettes provenant de la prestation de services agricoles, tels que les travaux d'entreprise pour le compte de tiers (p. ex. semis et moissons), et la valeur d'activités secondaires non agricoles indissociables de l'activité principale, tels que la transformation de fruits à cidre, de viande ou de lait à la ferme ou de services comme l'entretien des bords de route et du paysage, la garde d'animaux pris en pension (chevaux) et l'hébergement d'hôtes (aventure sur la paille), se trouvent en lente mais constante progression depuis plusieurs années.

Les dépenses pour aliments fourragers ont baissé par rapport à l'année précédente. L'achat à l'extérieur d'aliments fourragers devrait augmenter en quantité, mais à des prix moindres que l'année dernière. Les surfaces de céréales fourragères continuent de reculer, ce qui a engendré des importations supplémentaires. Les conditions météorologiques des deux dernières années se sont révélées propices à la production de fourrages grossiers. Cela a permis un affouragement suffisant d'un cheptel bovin en hausse. La bonne année de production de fourrages et des prix en partie un peu plus élevés devraient induire une hausse des coûts des fourrages produits par l'exploitation même. Ce poste constitue une contrepartie à la valeur de la production.

Bon nombre d'intrants sont devenus moins chers, étant donné que les prix des produits pétroliers ont connu une nette baisse par rapport aux années précédentes. Le poste regroupant l'énergie et les lubrifiants a diminué de 14,3% par rapport à l'année précédente. Après l'énorme renchérissement des engrais en 2008, les prix sont revenus en partie à un niveau plus normal. Les agriculteurs,

qui avaient beaucoup réduit l'achat de marchandises à l'extérieur en 2008, sont restés encore très réticents à engager des dépenses au premier semestre 2009. Le besoin de rattrapage en résultant s'est traduit par une hausse des dépenses pour les engrais par rapport à l'année précédente. Les besoins en prestations et médicaments vétérinaires n'ont pas faibli, étant donné que les cheptels s'étaient déjà agrandis en 2008. La mauvaise année agricole a incité les exploitations agricoles à garder une certaine prudence dans leurs achats à l'extérieur. Par conséquent, les dépenses liées à l'entretien des machines et des bâtiments n'ont pas dépassé celles de l'année précédente.

La légère diminution des dépenses pour la consommation intermédiaire (-1,0%) s'est révélée trop faible pour amortir la chute de la valeur de la production agricole (-5,0%). De ce fait, la valeur ajoutée brute a baissé de 10,8% pour s'établir à 4,112 milliards de francs en 2009.

L'évolution des prix des biens d'investissement joue un rôle important dans l'évaluation des amortissements, qui s'effectue au prix d'acquisition (valeur de remplacement). Les prix des bâtiments et des équipements (véhicules et machines) ont enregistré une nette hausse des dernières années. Même si les nouveaux investissements présentent une tendance à la baisse en termes de quantité, des prix à la hausse permettent, du moins en partie, de neutraliser cette évolution.

La valeur ajoutée nette a baissé de 22,0% pour s'établir à 1,815 milliard de francs. Si l'on déduit les autres frais de production, tels que les salaires, les dépenses de fermage et les intérêts bancaires, et après addition des ver-

séments transversaux en faveur de l'agriculture, on obtient le revenu net d'entreprise. Ce dernier s'est élevé à 2,869 milliards de francs en 2009, soit une baisse de 7,6% par rapport à l'année précédente. Entre 2000 et 2009, le revenu net d'entreprise corrigé en fonction du pouvoir d'achat a diminué de 2,5% par an ou de 22,1% au total.





Tableau 1 : La valeur de la production agricole a reculé de 5% pour s'établir à 10,729 milliards de francs en 2009.

Comptes économiques de l'agriculture (2000 – 2009); en millions de francs arrondis. Sources: OFS, USP.

Rubriques	2000	2005	2008	2009 ^a	Variation en %		
					2000 – 2009 ^b (période)	2000 – 2009 ^b (par année)	2008 – 2009 ^c (par année)
Compte de production							
Céréales	620	448	459	393	-41,5	-4,6	-14,5
dont: Blé, seigle	361	263	302	257	-34,4	-3,8	-15,0
Plantes industrielles	263	285	317	248	-12,8	-1,4	-21,7
dont: Oléagineux	66	88	111	75	6,2	0,7	-32,0
Betteraves sucrières	166	155	168	146	-18,7	-2,1	-13,2
Plantes fourragères	1 351	1 348	1 253	1 280	-12,4	-1,4	2,2
dont: Maïs fourrager	164	171	187	188	5,6	0,6	0,1
Produits maraîchers et horticoles	1 332	1 270	1 421	1 410	-2,2	-0,2	-0,8
dont: Légumes frais	468	530	588	563	11,0	1,2	-4,3
Plantes et fleurs	864	740	834	848	-9,3	-1,0	1,7
Pommes de terre	207	177	184	173	-22,8	-2,5	-6,0
Fruits	643	496	539	563	-19,1	-2,1	4,4
dont: Fruits frais	365	283	305	319	-19,4	-2,2	4,5
Raisins	278	214	234	245	-18,7	-2,1	4,3
Vins	438	413	459	478	0,9	0,1	4,2
Total production végétale	4 883	4 466	4 676	4 589	-13,1	-1,5	-1,8
Animaux	2 529	2 425	2 752	2 601	-5,0	-0,6	-5,5
dont: Bovins	1 190	1 177	1 299	1 212	-5,9	-0,7	-6,7
Porcins	1 083	975	1 158	1 087	-7,3	-0,8	-6,2
Volailles	183	206	229	240	21,4	2,4	4,8
Produits animaux	2 753	2 524	2 870	2 522	-15,4	-1,7	-12,1
dont: Lait	2 569	2 336	2 678	2 316	-16,6	-1,8	-13,5
Œufs	178	180	185	194	0,8	0,1	5,2
Total production animale	5 283	4 949	5 621	5 122	-10,4	-1,2	-8,9
Production de services agricoles	560	638	650	664	9,6	1,1	2,1
Activités secondaires non agricoles (non séparables)	358	294	347	353	-8,9	-1,0	1,9
dont: Transformation de produits agricoles	187	194	214	215	6,3	0,7	0,3
Total production de la branche agricole (a)	11 084	10 347	11 294	10 729	-10,5	-1,2	-5,0



Tableau I (suite)

Rubriques	2000	2005	2008	2009 ^a	Variation en %		
					2000 – 2009 ^b (période)	2000 – 2009 ^b (par année)	2007 – 2009 ^c (par année)
Compte de production							
Total production de la branche agricole (a)	11 084	10 347	11 294	10 729	-10,5	-1,2	-5,0
Consommation intermédiaire (b)	6 254	6 264	6 683	6 617	-2,2	-0,2	-1,0
dont: Semences et plants	343	304	345	354	-4,5	-0,5	2,6
Energie et lubrifiants	402	433	512	439	0,9	0,1	-14,3
Engrais et amendements	142	184	203	212	38,3	4,3	4,4
Produits de protection des cultures et antiparasitaires	133	126	124	128	-10,8	-1,2	3,4
Vétérinaire et médicaments vétérinaires	161	181	216	222	27,7	3,1	3,1
Fourrages	2 873	2 675	2 776	2 724	-12,4	-1,4	-1,9
Entretien des machines et appareils	381	462	503	485	17,9	2,0	-3,4
Entretien des bâtiments	121	189	195	195	49,4	5,5	0,2
Services agricoles	560	638	650	664	9,6	1,1	2,1
Valeur ajoutée brute aux prix de base (c=a-b)	4 830	4 083	4 611	4 112	-21,3	-2,4	-10,8
Consommation de capital fixe (d)	1 989	2 155	2 283	2 297	6,7	0,7	0,6
dont: Biens d'équipement	1 009	1 077	1 141	1 190	8,9	1,0	4,3
Constructions	872	954	1 009	975	3,4	0,4	-3,3
Valeur ajoutée nette aux prix de base (e=c-d)	2 842	1 929	2 328	1 815	-41,0	-4,6	-22,0
Rémunération des salariés (f)	1 166	1 193	1 276	1 278	1,3	0,1	0,2
Autres impôts sur la production (g)	107	141	138	145	25,7	2,9	5,5
Autres subventions (h)	2 220	2 571	2 655	2 895	20,5	2,3	9,0
Revenu des facteurs (i=e-g+h)	4 955	4 359	4 845	4 565	-14,9	-1,7	-5,8
Excédent net d'exploitation / Revenu mixte (j=e-f-g+h)	3 788	3 165	3 569	3 286	-19,8	-2,2	-7,9
Compte du revenu d'entreprise							
Fermages (k)	209	201	202	203	-10,5	-1,2	0,2
Intérêts à payer (l)	212	211	279	228	-0,6	-0,1	-18,3
Intérêts à recevoir (m)	35	11	18	13	-66,8	-7,4	-28,5
Revenu net d'entreprise (n=j-k-l+m)	3 403	2 764	3 106	2 869	-22,1	-2,5	-7,6
Éléments du compte de capital							
Formation brute de capital fixe (o)	1 658	1 535	1 590	1 609	-10,3	-1,1	1,2
Formation nette de capital fixe (p=o-d)	-331	-620	-693	-688			
Variations des stocks	21	30	96	40			
Transfert en capital	106	104	114	111	-3,8	-0,4	-3,3
Compensation nette de la TVA	-54	-73	-74	-79			

a estimation b en %, rubrique prix courant à pouvoir d'achat constant pondéré ISPC (mai 2000 = 100) c en % aux prix courants



Partie A

Partie B

Partie C

Partie D



Partie B: La situation des revenus des exploitations agricoles

Les comptes économiques de l'agriculture figurant dans la partie A2 présentent les résultats de la production agricole dans le contexte de l'économie prise dans son ensemble. La partie B, en revanche, s'intéresse à la situation économique des exploitations agricoles individuelles en s'appuyant sur leurs résultats comptables. Une comparaison du revenu du travail de l'agriculture avec le revenu statistique de référence montre que les agriculteurs gagnent toujours entre 30% (en plaine) et 60% (à la montagne) de moins que le reste de la population active – même lors d'années exceptionnelles comme 2007

et 2008. Le retour sur le capital investi s'avère si faible que bon nombre d'exploitations ne parviennent à supporter les coûts que grâce à une part considérable de prêts sans intérêt et à des limitations de la consommation privée.

Le revenu agricole obtenu à partir du dépouillement centralisé des données comptables de la station de recherche ART de Tänikon (voir encadré) permet d'analyser la situation des revenus dans l'agriculture. Pour le déterminer, il faut calculer la différence entre la prestation brute d'une exploitation

et la totalité des coûts réels. Une analyse de la situation des revenus soulève la question suivante: le revenu agricole se révèle-t-il suffisant pour rémunérer la main-d'œuvre familiale et le capital investi? Répondre à cette question suppose de connaître certaines valeurs mathématiques, en l'occurrence le salaire présumé de la main-d'œuvre familiale et l'intérêt censé rémunérer les fonds propres de l'exploitation.

BI ÉVALUATION DU REVENU DU TRAVAIL

L'évaluation du revenu du travail dans l'agriculture s'effectue à l'aide de deux valeurs-clés, à savoir le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale résultant du dépouillement centralisé, ainsi que le salaire de référence régional déterminé par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Le revenu du travail de la main-d'œuvre familiale correspond à la différence entre le revenu agricole et les intérêts censés rémunérer les fonds propres de l'exploitation. Les intérêts devraient donner un rendement comparable à celui qu'offriraient des placements prudents à long terme ailleurs que dans l'exploitation. Dans le dépouillement centralisé, la station de recherche ART se sert du taux d'intérêt au comptant des obligations de la Confédération à dix ans pour calculer l'intérêt censé rémunérer les fonds propres de l'exploitation. En 2008, ce taux s'est élevé à 2,93%¹. Alors que le revenu du travail de la main-d'œuvre familiale équivaut au revenu de toutes les unités

Evaluation des revenus au moyen des données du dépouillement centralisé

Le dépouillement centralisé des données comptables constitue un des principaux instruments lorsqu'il s'agit d'évaluer la situation économique du secteur agricole. Chaque année, la station de recherche AGROSCOPE ART de Tänikon procède au dépouillement des données comptables d'environ 3000 exploitations dites «de référence» et en présente en principe les résultats sous forme de valeurs moyennes concernant l'ensemble des exploitations ou des groupes d'exploitations selon des critères précis. Aux fins d'évaluation, chaque exploitation de référence est attribuée au préalable à un groupe en fonction de son type, de sa taille et de la région de production où elle se situe (plaine, colline ou montagne). Il faut savoir que les valeurs moyennes du revenu du travail publiées par la station ART, qui servent à la comparaison des revenus avec le reste de la population, sont des valeurs moyennes pondérées. Lors de l'agrégation des résultats, chaque exploitation se voit attribuer un coefficient de pondération suivant le nombre d'exploitations qu'elle représente dans l'univers sous revue. Les coefficients de pondération de chaque exploitation sont calculés en fonction de la taille de l'exploitation et d'autres critères de classification des exploitations. Dans le présent rapport, la comparaison des revenus de l'agriculture et du reste de la population active repose sur des valeurs médianes, ce qui est logique puisque les salaires de référence sont aussi exprimés en valeurs médianes. La médiane est un paramètre de position statistique qui, dans le cas présent, partage les revenus en deux moitiés de même effectif et détermine la valeur pour laquelle une moitié des exploitations pondérées dispose d'un revenu supérieur et l'autre moitié d'un revenu inférieur. Comme les revenus se répartissent en principe de façon asymétrique, la médiane se prête mieux à des comparaisons que la moyenne arithmétique. En 2008, la médiane du revenu annuel du travail par unité de main-d'œuvre familiale se situait environ 3000 francs au-dessous de la moyenne arithmétique.

¹ Source: Banque nationale suisse (<http://www.snb.ch/fr/i/about/stat/statpub/akziwe/stats/akziwe>). Voir également le tableau 2, page 24.



de main-d'œuvre familiale non rémunérées travaillant dans l'exploitation, le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale met cette valeur en relation avec le nombre d'unités de main-d'œuvre familiale travaillant dans l'exploitation. Il s'agit, par conséquent, d'une valeur qui se prête particulièrement bien à une comparaison avec le salaire des actifs travaillant hors de l'agriculture.

Dans son enquête sur la structure des salaires, l'Office fédéral de la statistique calcule chaque année les salaires de référence des salariés travaillant hors de l'agriculture dans les régions de plaine, des collines et de montagne. Il livre ainsi une valeur de référence importante afin d'évaluer la situation des revenus dans l'agriculture au sens de l'art. 5 de la loi sur l'agriculture: «Les mesures prévues dans la présente loi ont pour objectif de permettre aux exploitations remplissant les critères de durabilité et de performance économique de réaliser, en moyenne pluriannuelle, un revenu comparable à celui de la population active dans les autres secteurs économiques de la même région.»

La **figure 6** compare l'évolution du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale dans l'agriculture avec celle du salaire de référence de l'Office fédéral de la statistique. Il convient de tenir compte de certaines différences, tout en sachant qu'une comparaison entre salariés et agriculteurs considérés comme entrepreneurs ne va pas sans poser quelques problèmes. A la différence du reste de la population, les agriculteurs disposent en général d'un logement meilleur marché, ils n'ont pas à faire de longs trajets pour aller au travail et peuvent en partie se nourrir de leur propre production. En revanche, les agriculteurs doivent consacrer plus de temps à leur

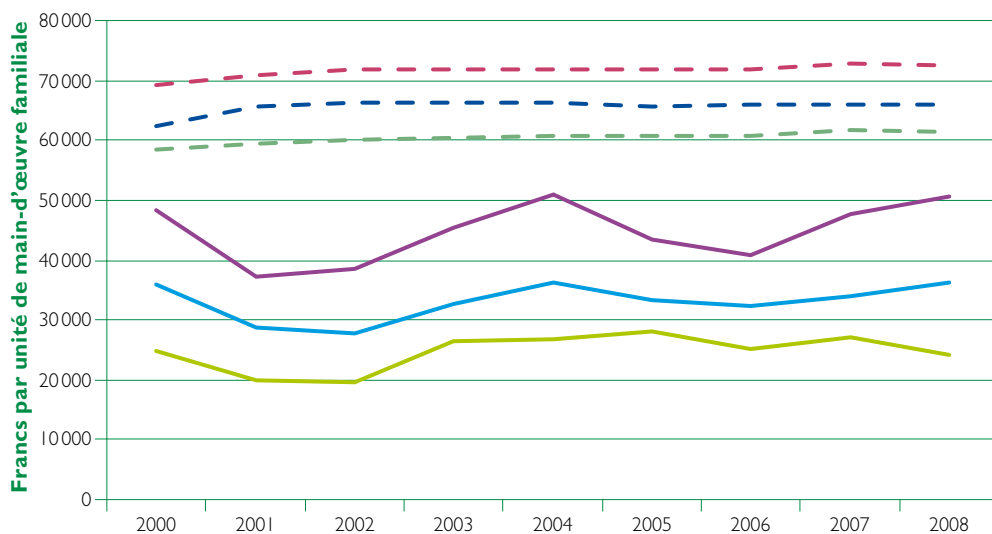
travail, accepter de voir leur charge de travail fluctuer considérablement au long de l'année et assumer un risque d'entreprise plus élevé qu'un salarié moyen.

Ces chiffres font apparaître des différences flagrantes. Dans la région de plaine, un paysan gagne 30% de moins qu'un salarié de qualifi-

cation comparable qui travaille dans d'autres branches. La situation s'avère encore plus insatisfaisante dans la région de montagne où la différence de revenu atteint 60%. D'année en année, les revenus agricoles subissent des fluctuations beaucoup plus fortes que les salaires de référence. La tendance des huit dernières années montre que les revenus ont

Figure 6: Evolution du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale et du salaire de référence de l'Office fédéral de la statistique aux prix de 2008. Comparaison par année et par région de 2000 à 2008 (médiane, déflatée à partir de l'Indice suisse des prix à la consommation [2008=100]). Sources: OFS, ART Tänikon.

■ Plaine: revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale ■ Colline: revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale ■ Montagne: revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale
 ■ Plaine: revenu comparable ■ Colline: revenu comparable ■ Montagne: revenu comparable



	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Plaine: RT/UMOF^a agriculture	48 483	37 336	38 371	45 300	50 803	43 444	40 693	47 612	50 668
Plaine: salaire de référence	69 263	70 928	71 713	71 916	71 977	71 882	71 903	72 817	72 561
Collines: RT/UMOF^a agriculture	36 068	28 686	27 607	32 764	36 248	33 226	32 434	34 014	36 325
Collines: salaire de référence	62 527	65 576	66 302	66 391	66 447	65 778	65 797	66 085	65 854
Montagne: RT/UMOF^a agriculture	24 884	19 920	19 643	26 391	26 768	28 001	25 261	27 205	24 292
Montagne: salaire de référence	58 495	59 376	60 033	60 543	60 594	60 672	60 690	61 665	61 448

a RT/UMOF: revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale



connu une progression un peu plus forte dans l'agriculture que dans les autres secteurs de l'économie, mais ce constat ne vaut que pour les régions de plaine et des collines. Compte tenu des immenses écarts de revenu entre l'agriculture et le reste de la population active, cette amélioration ne constitue en fait qu'un petit pas dans la bonne direction. A cela s'ajoute le fait qu'à l'heure actuelle, des perspectives plutôt moroses viennent ternir les espoirs liés à cette embellie. Aujourd'hui déjà, il apparaît comme certain que les résultats des exploitations de 2009 mettront un terme au rattrapage amorcé ces dernières années. En 2007 et 2008, les exploitations agricoles parvenaient encore à réaliser de bons chiffres et à obtenir des prix de vente appréciables, en particulier pour la production animale, mais depuis lors, la situation s'est détériorée sur de nombreux marchés. C'est notamment le cas pour le secteur laitier, un secteur important en Suisse: en 2009, les producteurs ne réaliseront ni les quantités ni les prix des années précédentes.

B 2 RENTABILITÉ DES FONDS PROPRES ET DU CAPITAL TOTAL

La valeur-clé que représente le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale montre dans quelle mesure l'activité d'entreprise permet de rétribuer le «travail familial» en tant que facteur de production, après avoir déduit la somme équivalant à une rémunération (mathématique) convenable des fonds propres. Par analogie, la question de la rentabilité peut aussi se poser pour les fonds propres en tant que facteur de production. La rentabilité des fonds propres indique le taux d'intérêt que peut rapporter le capital investi dans l'exploitation après avoir retranché la somme censée correspondre au salaire du travail familial. Les salaires de référence de l'Office fédéral de la statistique se prêtent au calcul du salaire présumé de la main-d'œuvre familiale. Le **tableau 2** illustre l'évolution de la rentabilité des fonds propres depuis l'an 2000 d'après les données du dépouillement centralisé.

Le calcul de la rentabilité du capital total permet de voir combien rapporte la totalité du capital investi (c'est-à-dire les fonds propres et les fonds empruntés). Là encore, il s'agit

d'une valeur mathématique. La rentabilité du capital total compare le produit net de l'exploitation avec l'actif total de l'exploitation. Le rendement offert par des placements prudents à long terme hors de l'agriculture peut servir de base de comparaison à la rentabilité du capital total. Une rentabilité positive du capital total s'avère importante, étant donné qu'une rentabilité négative provoque une érosion du capital. En moyenne, les exploitations agricoles présentent cependant une rentabilité négative des fonds propres et du capital total depuis plusieurs années.

En 2007, qui restera dans les mémoires comme une année très favorable dans l'agriculture, seulement 29% des exploitations ont atteint une rentabilité positive du capital total, contre 24% en 2006. Avec une rentabilité de -0,8% sur la période allant de 2005 à 2008, les exploitations de la région de plaine s'en sortent un peu mieux que les exploitations situées dans les autres régions (-2,6% dans les collines et -4,7% à la montagne). Si l'on classe les exploitations en fonction de leur type, ce sont les exploitations de grandes cultures qui présentent les meilleurs résultats. Ces exploitations parviennent de justesse à une rentabilité annuelle positive du capital total de 0,6% en moyenne sur une période de quatre ans de 2005 à 2008.

Tableau 2: Evolution de la rentabilité des fonds propres et du capital total entre 2000 et 2008.

Sources: Dépouillement centralisé ART Tänikon, enquête de l'OFS sur la structure des salaires, Banque nationale suisse.

		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2000/08
Rentabilité des fonds propres	%	-3,2	-6,8	-7,0	-5,9	-4,7	-6,2	-6,6	-4,8	-4,4	-5,5
Rentabilité du capital total	%	-0,6	-2,7	-2,4	-2,3	-1,6	-2,5	-2,7	-1,7	-1,4	-2,0
Taux d'intérêt de référence^a	%	3,9	3,4	3,2	2,6	2,7	2,1	2,5	2,9	2,9	2,9
Intérêts payés sur les fonds empruntés^b	%	2,7	2,8	2,8	2,3	2,1	2,1	2,0	2,1	2,2	2,4

^a Taux d'intérêt au comptant des obligations de la Confédération à dix ans (<http://www.snb.ch/fr/i/about/stat/statpub/akziwe/stats/akziwe>).

^b Le taux d'intérêt effectivement payé pour des fonds empruntés est calculé sur la base des résultats comptables du dépouillement centralisé: intérêts des emprunts / fonds empruntés.



Comparée au rendement moyen des obligations de la Confédération, cette rentabilité ne donne aucune satisfaction, même s'il s'agit du meilleur résultat obtenu tous types d'exploitations confondus. Tous les autres types d'exploitations étudiés par la station ART de Tännikon au cours de cette période affichent des taux de rentabilité négatifs, voire très déficitaires du capital total. De ce fait, un financement par emprunt à un taux d'intérêt du marché se révèle impossible pour une grande majorité des exploitations si elles entendent également rester en mesure de garantir une rémunération convenable des fonds propres et du travail familial. Ce constat souligne l'importance, pour une grande partie des exploitations, de disposer de crédits d'investissement sans intérêt du fonds de la Confédération destiné aux améliorations structurelles ou de prêts octroyés à des conditions avantageuses par l'entourage de la famille.

B 3 CONCLUSION

La situation des revenus dans l'agriculture se révèle insatisfaisante. En grande majorité, les exploitations ne parviennent pas à dégager un revenu comparable avec le reste de la population active, ni à s'assurer une rémunération des fonds propres investis dans l'exploitation qui correspondrait au taux d'intérêt du marché. Même les années 2007 et 2008, qui s'étaient pourtant achevées sur des résultats supérieurs à la moyenne, ne dérogent pas à ce constat. La situation se révèle d'autant plus inquiétante que l'année 2009 devrait se conclure sur des résultats en nette baisse. Tant un accord de libre-échange agricole avec l'UE que les conséquences d'un

éventuel accord à l'OMC impliquant une nouvelle réduction massive de la protection douanière se solderaient par un effondrement dramatique des prix à la production agricole, et ce, dans un environnement économique de prix élevés qui, dans un scénario comme dans l'autre, ne suivrait pas les prix des produits agricoles dans leur chute.





Partie A

Partie B

Partie C

Partie D





Partie C: Paysans en quête d'avenir. Où en est l'agriculture?

28

Bien que dominée par le secteur tertiaire, la Suisse prête une grande attention à l'agriculture. Tout le monde doit se nourrir, et beaucoup de gens attachent de l'importance à l'aspect et la qualité intrinsèque des aliments. Rares sont celles et ceux qui ne possèdent pas une image de l'agriculture suisse dans leur tête. Or, bon nombre de ces images se révèlent souvent obsolètes. L'agriculture suisse a connu de profondes mutations au cours des deux dernières décennies. Les garanties de prix et d'écoulement, reliquats de la politique agricole d'après-guerre, ont été supprimées. La pression économique qui en a découlé est venue accélérer l'évolution des structures. Cette partie du rapport de situation 2009 montre le visage actuel de l'agriculture suisse. L'objectif n'est pas seulement d'en faire une caractérisation structurale en fonction du nombre d'exploitations, de leurs tailles respectives, de la répartition de la création de valeur ou de l'importance d'une activité

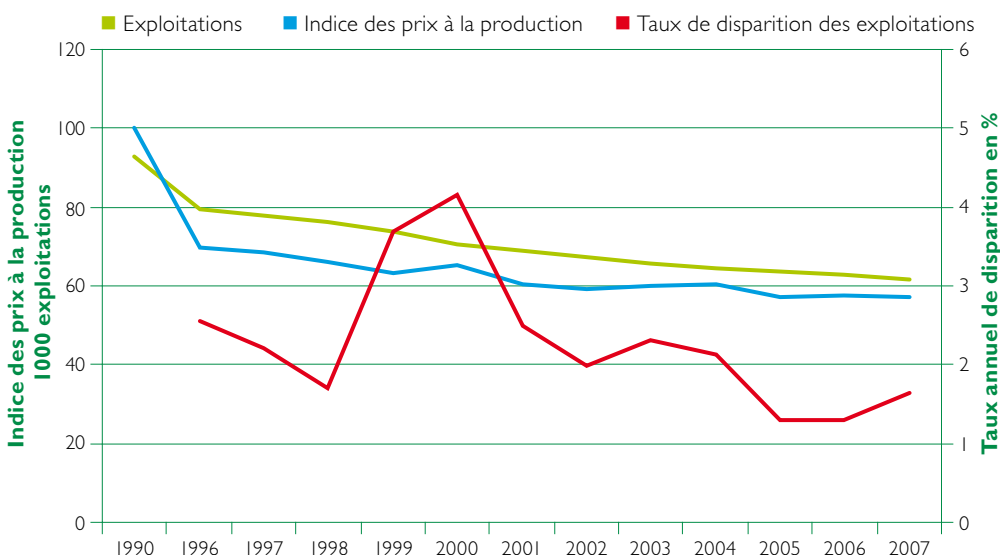
accessoire, mais d'étudier les progrès réalisés en matière d'écologie et de bien-être de l'animal ou le taux d'autosuffisance de notre pays (chapitre C1).

Pour savoir où nous en sommes, nous avons besoin de comparaisons. C'est l'objectif du chapitre C2 qui propose des présentations succinctes de pays et de régions qui soit ressemblent à la Suisse (l'Autriche et le Land allemand de Bade-Wurtemberg) ou soit, au contraire, s'en démarquent fortement (le Danemark et le département français d'Eure-et-Loir). Pour finir, le troisième et ultime chapitre (C3) tente de synthétiser toutes ces informations afin de dresser un tableau de la situation actuelle de l'agriculture suisse. Le fait de mettre cette situation en rapport avec les défis politiques actuels permet aussi de soulever la question de l'avenir: où va l'agriculture suisse?

C1 L'ÉVOLUTION ET LA SITUATION ACTUELLE DE L'AGRICULTURE SUISSE

La réforme de la politique agricole a débuté il y a tout juste vingt ans. En l'espace de deux décennies, il a été possible d'assister à une réorientation totale du système. Le 9 juin 1996, le peuple suisse a accepté un nouvel article constitutionnel qui posait les bases d'une agriculture multifonctionnelle et durable. Aujourd'hui, les familles paysannes doivent faire leurs preuves sur le marché. Le prix fluctue en fonction de l'offre et de la demande. A titre de rétribution pour leurs prestations d'intérêt public, telles que l'alimentation de la population, la garde respectueuse des animaux, l'exploitation des ressources selon des critères écologiques, l'aménagement du paysage ou la mise en valeur des zones de montagne, les familles paysannes perçoivent des paiements directs de la Confédération. Cette réforme, qui se poursuit encore aujourd'hui, a radicalement transformé l'agriculture. En moyenne, elle a eu raison de 2% des exploitations année après année. Ce mouvement a atteint son pic vers le passage au nouveau millénaire, avec un taux de disparition des exploitations de 4%. Il s'est ralenti ces dernières années et ne s'élève plus qu'à 1,5% des exploitations par an. En fait, cela signifie qu'il existe encore environ 61 000 exploitations agricoles en Suisse, dont 30% qui ne sont que gérées à titre accessoire. Ce qui frappe dans cette évolution, c'est que le nombre d'exploitations a reculé de manière pour ainsi dire parallèle à la baisse des prix à la production (Fig. 7).

Figure 7: Nombre d'exploitations agricoles, niveau réel des prix à la production (1990 = 100) et taux annuel de disparition des exploitations. Sources: OFS, USP.





L'évolution varie suivant la taille et l'orientation

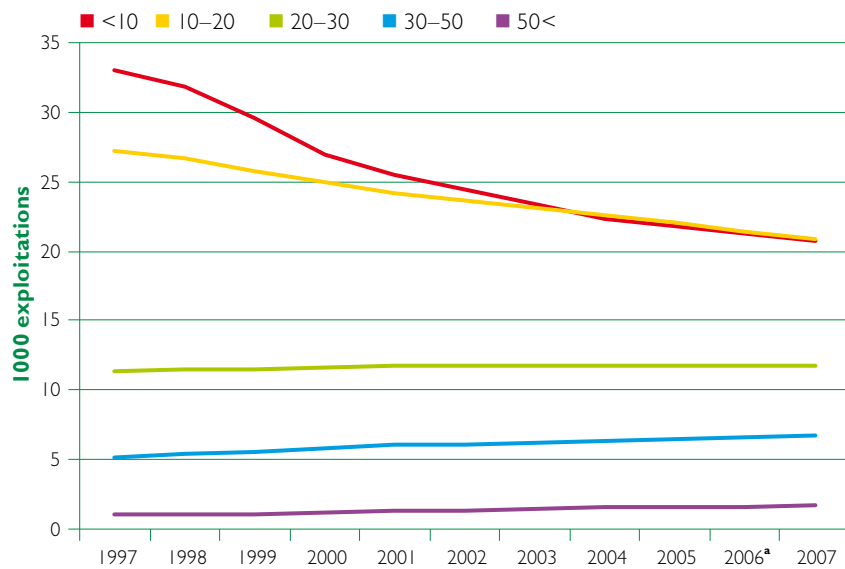
L'évolution présente cependant de fortes variations en fonction de la taille et de l'orientation des exploitations. Le nombre d'exploitations de moins de 20 hectares a baissé au cours de cette période, tandis que les exploitations de plus de 30 hectares ont augmenté en nombre et en termes de surface (Fig. 8). Le nombre d'exploitations entre 20 et 30 hectares s'avère être le plus stable. Ces exploitations sont toutefois de plus en plus souvent gérées par des agriculteurs à titre accessoire (progression annuelle de 4%). Les exploitations de plus de 50 hectares affichent aussi une forte augmentation d'agriculteurs à titre accessoire (progression annuelle de 13%). Il y a lieu de penser qu'il s'agit en grande partie d'exploitations de grandes cultures qui, pour diverses raisons, ont confié tout ou partie des travaux des champs à des entreprises de travaux agricoles.

Changements dans l'utilisation de la surface

L'évolution ne concerne pas seulement le nombre et la taille des exploitations; des changements sont aussi intervenus dans l'utilisation des surfaces. Ainsi, alors que les terres assolées se sont réduites de manière très marquée dans les petites exploitations, elles n'affichent qu'une faible progression dans les grandes exploitations (Fig. 9). La situation des détenteurs d'animaux au cours des dix dernières années montre que l'ampleur de l'évolution des structures dépend fortement de l'orientation de l'exploitation. La figure 10 permet de voir que, par rapport à la moyenne, l'évolution des structures s'est avérée beaucoup plus prononcée dans les exploitations pratiquant l'élevage de vaches laitières et de porcs. Le nombre

Figure 8: Evolution des structures selon les classes de grandeur (en hectares).

Sources: OFS, USP.



^a Il n'y a pas de données disponibles pour 2006. Les valeurs montrées dans le graphique ont fait l'objet d'une interpolation linéaire.

Figure 9: Les taux de changement de la surface dépendent de l'utilisation de la surface et de la taille des exploitations. Sources: OFS, USP.

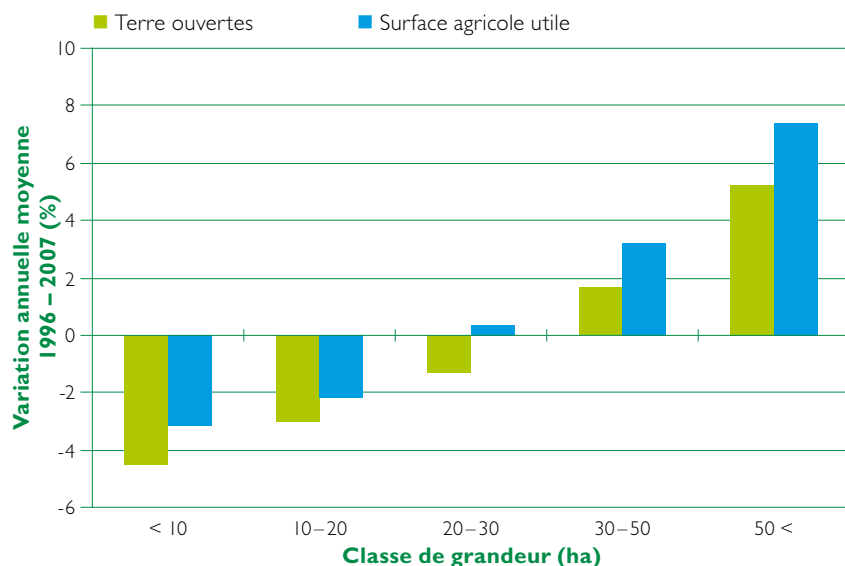




Figure 10: Détenteurs de vaches avec et sans production de lait commercialisé en comparaison avec les détenteurs de porcs. Evolution du nombre d'éleveurs et des exploitations. Sources: OFS, USP.

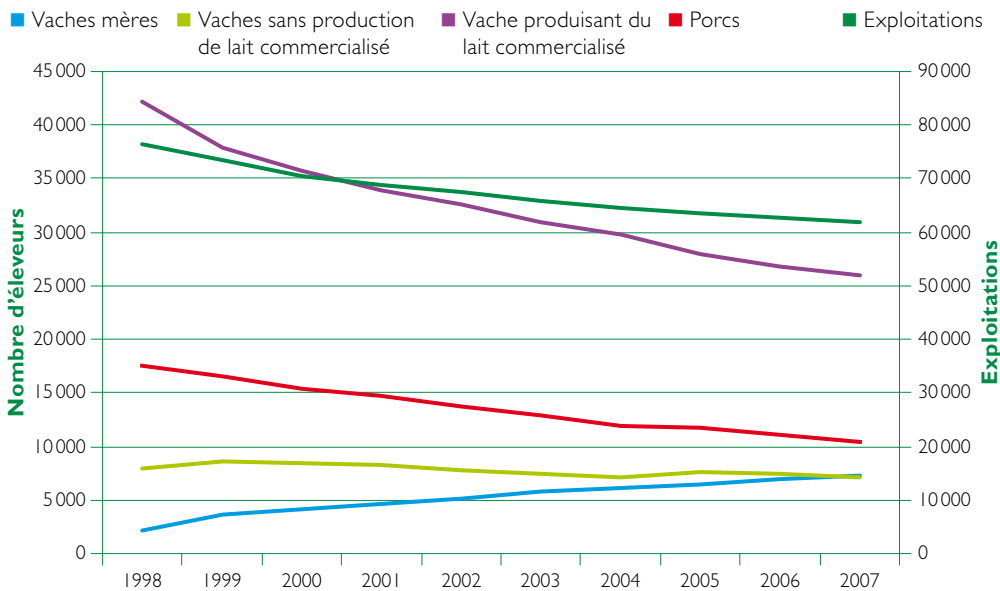
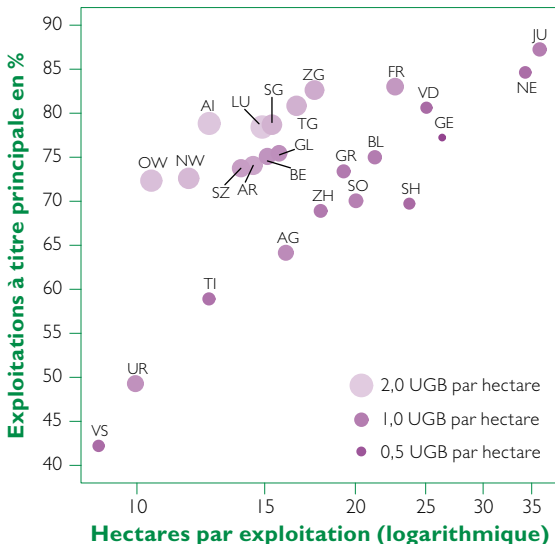


Figure 11: La taille et la densité du cheptel comme facteurs déterminants du modèle de revenu. Sources: OFS, USP.



d'éleveurs porcins et de producteurs de lait commercialisé a baissé en moyenne de 5 à 6% chaque année.

Pas d'activité principale sans cheptel suffisant

Presque la moitié de la création de valeur de l'agriculture suisse provient du secteur animal. En tenant également compte des cultures fourragères comme intrants de la production animale, on arrive à presque les deux tiers de la valeur de la production agricole. Il n'est donc guère surprenant qu'à côté de la surface, la densité du cheptel constitue un important facteur afin de déterminer si une exploitation permet l'exercice d'une activité à plein temps ou non. Les familles paysannes tirent leur revenu de la production et de la vente de produits agricoles (revenu agricole) et de l'exercice d'activités complémentaires

en dehors de l'agriculture (revenu accessoire). Les revenus réalisés en dehors de l'agriculture ont beaucoup gagné en importance depuis les années 1990: ils sont passés de 20 à 30% du revenu total moyen de toutes les exploitations participant au dépouillement centralisé des données comptables. Le phénomène est particulièrement marqué dans la région des collines. La part du revenu accessoire a toujours été un peu plus importante dans la région de montagne qu'en plaine.

Grandes différences des structures d'un canton à l'autre

La figure 11 montre la taille moyenne des exploitations par canton et la part d'agriculteurs exploitant à plein temps. La grandeur des cercles illustre la densité moyenne du cheptel sur la surface agricole utile. Dans les cantons présentant une faible densité du cheptel et comptant des exploitations en moyenne plus petites – à l'instar du Valais avec 8,9 hectares de surface agricole utile (SAU) par exploitation et 0,78 unité de gros bétail (UGB) par hectare – la majorité des exploitations vit aussi d'activités accessoires. Dans les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures ou d'Obwald, même si les surfaces ne dépassent que de peu celles des exploitations valaisannes, l'existence de plus grands cheptels permet aux exploitations d'avoir une activité à titre principal. Le canton de Neuchâtel présente une densité du cheptel (0,80 UGB par hectare) comparable à celle du Valais mais une surface agricole utile beaucoup plus importante par exploitation (34,3 hectares de SAU). De ce fait, s'agissant du «modèle de revenu», avec près de 85% d'exploitations à titre principal, Neuchâtel se distingue diamétralement du Valais qui ne compte que 42% d'exploita-



tions à titre principal. Il existe bien entendu, outre la taille de l'exploitation et l'effectif du cheptel, divers autres facteurs qui peuvent influencer sur le choix de diriger une exploitation à titre principal ou non, à savoir l'attrait exercé par les autres secteurs de l'économie régionale sur la main-d'œuvre, la proximité de centres économiques ou les possibilités de diversification interne (telles que les cultures spéciales ou des activités para-agricoles) qui permettent de gagner sa vie malgré une plus petite surface.

Au début du chapitre C2 se trouve une vue d'ensemble de la situation actuelle de l'agriculture suisse sous les angles de la structure, de la production, de la conjoncture, de l'écologie et de la protection de l'animal. Ces mêmes éléments serviront à établir une comparaison avec d'autres pays et seront présentés au moyen d'un tableau synoptique à la page 42.

Progrès en écologie et du bien-être de l'animal

La protection des ressources naturelles que sont le sol, l'eau et l'air, ainsi que la promotion de la biodiversité et d'une garde plus respectueuse des animaux font partie des priorités de la politique agricole actuelle et du système des paiements directs. Des incitations économiques sont censées encourager des formes de production proches de la nature et respectueuses de l'environnement et de l'animal. Une distinction se fait entre mesures générales et mesures spécifiques.

Les mesures générales comprennent par exemple les paiements directs généraux destinés à rétribuer les prestations d'intérêt public fournies par l'agriculture, telles que l'entretien du paysage ou l'entretien

décentralisé du territoire. L'octroi de paiements directs est donc subordonné à des exigences en matière d'écologie, désignées par le terme de «prestations écologiques requises (PER)». Pour remplir les PER, une exploitation doit entre autres répondre aux exigences suivantes:

- mise en place d'un minimum de surfaces de compensation écologique exploitées de manière peu intensive ou extensive
- systèmes d'élevage respectueux de l'animal
- bilans de fumure équilibrés
- charges en matière d'assolement, de traitements phytosanitaires et de protection du sol

Des systèmes d'incitation spécifiques viennent compléter ces mesures générales. Le développement en Suisse se mesure sur la base des trois priorités suivantes:

- ressources naturelles: sol, eau, climat, biodiversité
- bien-être de l'animal
- programmes de production respectueux de l'environnement et de l'animal

Utilisation responsable des ressources naturelles

Des programmes écologiques spécifiques sont censés protéger les ressources naturelles que sont le sol, l'eau et l'air. En font partie l'ordonnance sur la qualité écologique (qui permet des contributions supplémentaires en faveur de surfaces présentant une qualité biologique particulière et de la mise en réseau de milieux naturels). Au cours des dernières années, d'énormes progrès ont été réalisés dans l'écologisation de l'agriculture, non seulement grâce aux incitations de la politique agricole mais aussi à la recherche et à la formation.

Figure 12: Evolution des surfaces de compensation écologique et des terres cultivées en agriculture biologique. Source: USP.

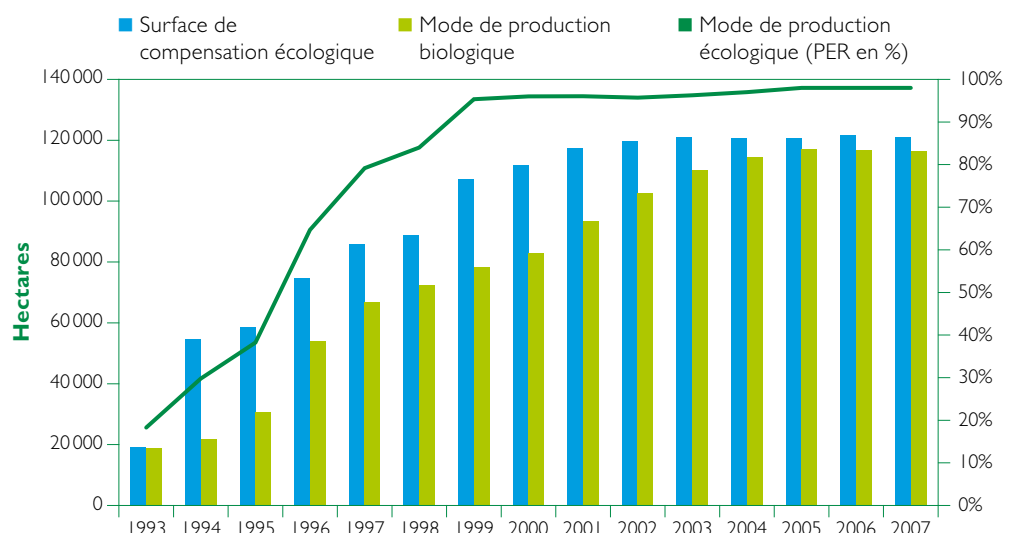
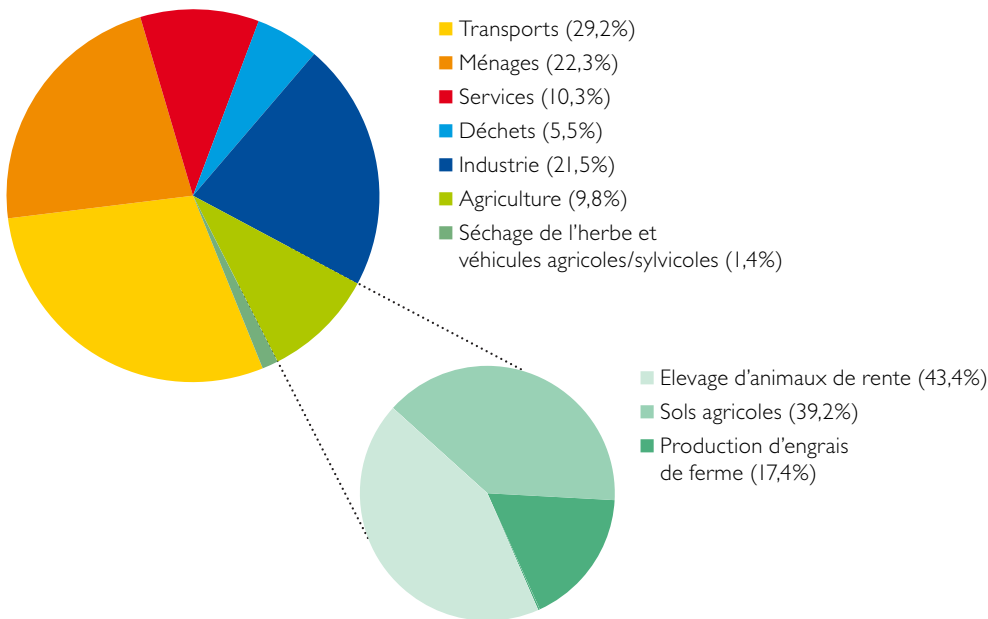




Figure 13: Emissions de gaz à effet de serre par source. En 2005, elles se sont élevées à 53,64 millions de tonnes d'équivalents de CO₂. Source: OFEV.



Par son exploitation durable des ressources, l'agriculture prend une part active à la préservation du sol en tant que base de production. L'accent est mis sur des techniques de travail du sol plus douces et l'implantation plus fréquente de cultures dérobées. Des problèmes d'érosion et de compactage du sol subsistent en certains endroits, mais ils ont été identifiés et sont de plus en plus souvent résolus grâce à de bonnes pratiques agricoles. Outre ces défis inhérents au secteur agricole, les sols productifs subissent aussi une pression foncière de plus en plus forte provenant de l'extérieur de l'agriculture. Il existe en Suisse 1,06 million d'hectares de terres cultivables, ce qui correspond à 24,5% de la superficie du pays. En y ajoutant les zones d'estivage, l'agriculture suisse entretient presque 40% du territoire national. Cette

surface exploitée par l'agriculture recule toutefois de 11 hectares (14 terrains de football) par jour suite à l'extension des aires habitées et industrialisées ou du reboisement.

Les surfaces de compensation écologique servent à favoriser la diversité des espèces. Elles contribuent à éviter la disparition d'autres espèces et à préserver celles qui sont menacées. Outre les surfaces de compensation écologique, ce sont aussi les autres façons d'utiliser les terres et leur intensité qui exercent une influence sur la biodiversité (Fig. 12).

- A ce jour, 98% des terres sont exploitées selon le principe de prestation écologique requise.
- Environ 116 000 hectares, soit plus de 11% de la surface agricole utile, consti-

tuent des surfaces de compensation écologique.

- Plus de 110 000 hectares, soit presque 11% de la surface agricole utile, sont cultivés selon les principes de l'agriculture biologique.
- Des soutiens supplémentaires sont octroyés aux surfaces présentant une qualité biologique élevée.
- De plus, la Confédération investit en faveur de la préservation de la diversité des ressources génétiques végétales et animales dans l'agriculture qui constitueront la base de l'alimentation future, même en cas de conditions climatiques modifiées.

Véritable château d'eau, la Suisse s'est donnée les moyens de protéger sa ressource la plus précieuse. Des contraintes générales et des projets spécifiques de protection des eaux mis en place sur la base de la loi sur la protection des eaux (LEaux) ont pour objectif de favoriser un usage contrôlé de substances telles que le nitrate (NO₃), le phosphore (P) et les produits phytosanitaires (PSP) et d'éviter que ces dernières atteignent la nappe phréatique ou les cours et plans d'eau par ruissellement ou par lessivage. Les progrès suivants ont été réalisés dans l'agriculture en matière de protection des eaux depuis le début de la réforme agricole:

- L'utilisation de produits phytosanitaires a baissé de 35% (en tonnes d'agents phytosanitaires).
- L'utilisation d'engrais minéraux a diminué très nettement (-24% d'azote, -68% de phosphore et -57% de potassium entre 1990/91 et 2003).

Un comportement responsable ne s'impose pas seulement à l'égard de l'eau et du sol mais aussi du climat. L'agriculture joue aussi



un rôle dans ce contexte. Les émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture (**Fig. 13**) représentent moins de 10% de la totalité des gaz à effet de serre en Suisse. Elles proviennent surtout de l'élevage (méthane) et de la culture des champs (protoxyde d'azote). Les émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture restent, pour leur grande majorité, liées à la production (processus biologiques). Compte tenu de la croissance démographique mondiale, il serait toutefois utopique de s'attendre à une réduction des émissions dans l'agriculture. Ce qui peut encore être amélioré dans certains domaines, c'est l'efficacité, à savoir les gaz à effet de serre émis pour produire un litre de lait ou un kilo de céréales. Il serait erroné de vouloir réduire les émissions en diminuant la production alimentaire en Suisse, car cela ne ferait que déplacer les émissions à l'étranger.

Bien-être animal

La Suisse attache beaucoup d'importance à la dignité et au bien-être animal. C'est pourquoi la loi sur la protection des animaux impose des règles strictes aux détenteurs d'animaux. Dans l'intention d'encourager une garde d'animaux de rente respectueuse de l'espèce, la Confédération a mis en place des programmes incitatifs, comme «Sorties régulières en plein air d'animaux de rente (SRPA)» ou «Systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux (SST)». Malgré leur caractère complémentaire et facultatif, ces programmes éthologiques ont attiré un nombre croissant de participants depuis leur introduction en 1993 (SRPA) et 1996 (SST) – et cette tendance ne s'est pas démentie jusqu'à ce jour:

- Le pourcentage d'animaux de rente élevés dans des conditions particulièrement respectueuses de l'espèce est passé de

19 à 73,1% pour le programme SRPA et de 9 à 42,1% pour le programme SST entre 1996 et 2008.

- En 2008, 37 647 exploitations participaient au programme SRPA et 18 934 exploitations au programme SST.

Les programmes de production écologiques

L'agriculture biologique, la production intégrée (PI) et de nombreux autres labels se conforment volontairement à des règles qui vont encore plus loin que les PER en matière de bien-être de l'animal et de protection de l'environnement. Ces programmes concilient une production durable avec la demande croissante d'une certaine clientèle à la recherche d'une alimentation saine et produite dans le respect des animaux et de l'environnement. Sur le marché, des prix plus élevés permettent de couvrir une partie des coûts

Figure 14: Evolution des exportations de produits agroalimentaires entre 1998 et 2008.

Source: Administration fédérale des douanes.

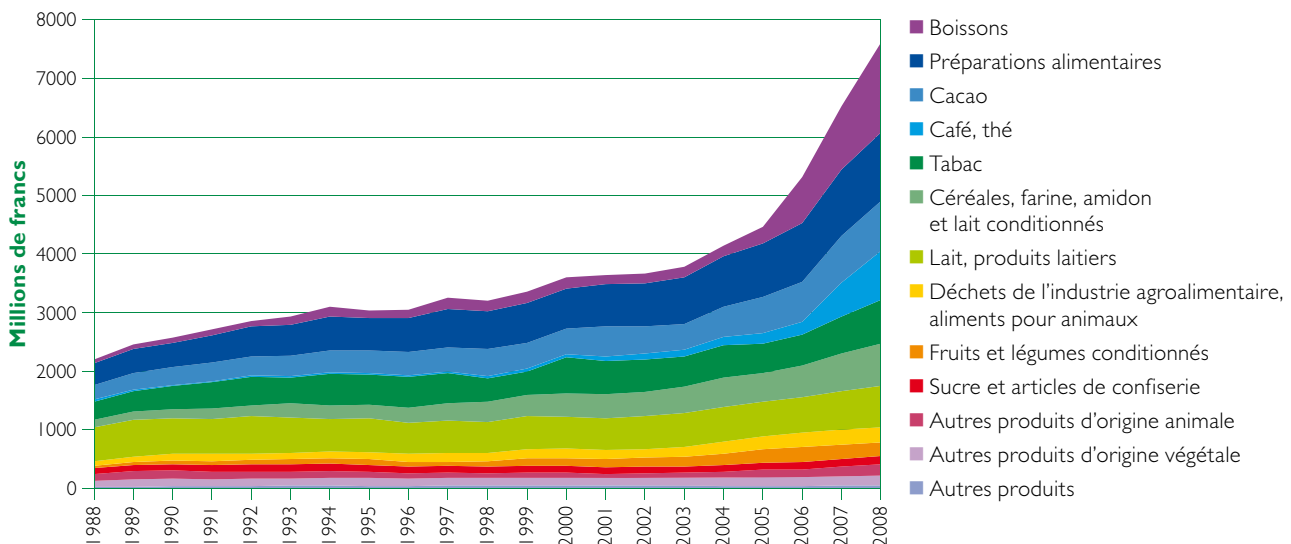
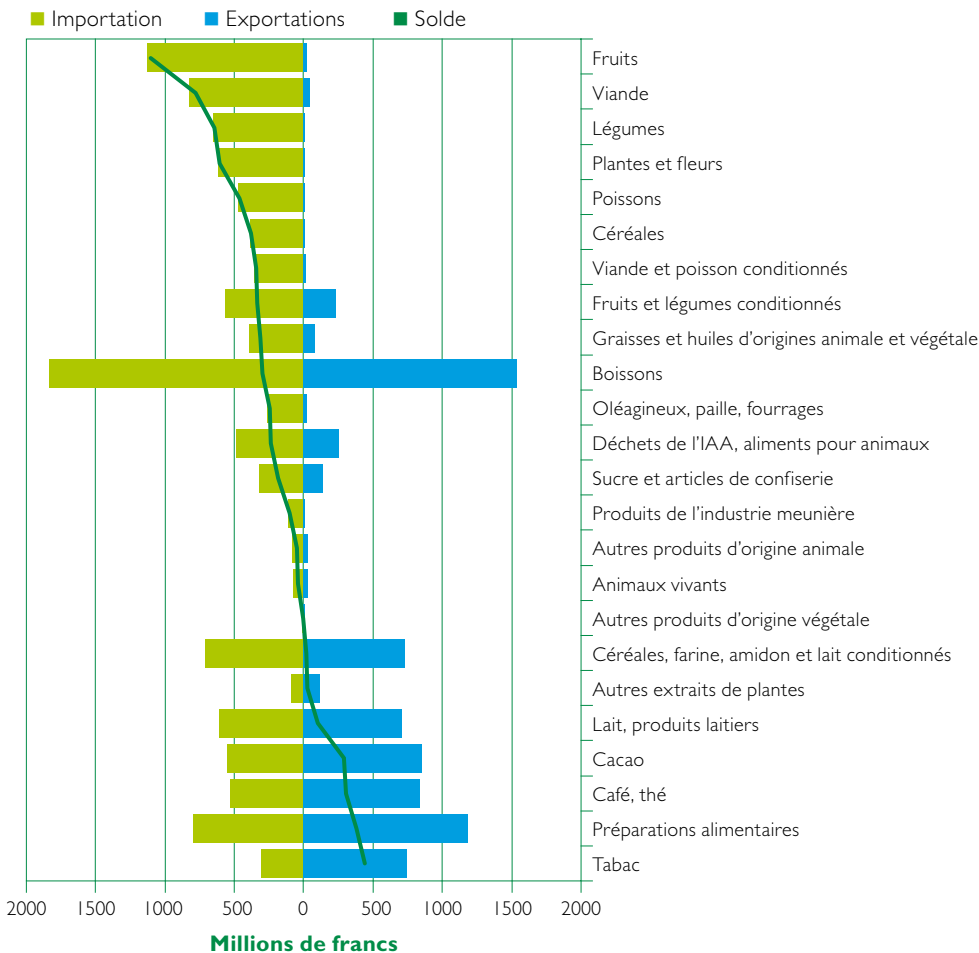




Figure 15: Balance commerciale des principaux produits agricoles en 2008.

Source: Administration fédérale des douanes.



de production plus élevés qu'impliquent de tels programmes.

Evolutions de la balance commerciale et de l'autosuffisance

Les exportations de produits agricoles et de denrées alimentaires suisses ont connu une forte progression depuis l'an 2000. Le secteur primaire et l'industrie de transfor-

mation ont presque triplé leurs recettes à l'exportation. En 2008, la Suisse a exporté des biens agricoles et des denrées alimentaires pour une valeur de plus de 7,6 milliards de francs, face à des importations de l'ordre de 12 milliards de francs. De ce fait, la balance agricole de la Suisse est clairement déficitaire. Les biens agricoles exportés représentaient 3,5% des exportations totales.

Les matières premières agricoles non transformées ne constituent qu'une partie insignifiante des exportations (env. 1%). Pour les produits transformés, le produit phare est le fromage: avec 706 millions de francs exportés, il compte pour presque 10% de toutes les exportations de produits alimentaires. Les exportations de biens agricoles et de denrées alimentaires augmentent depuis une vingtaine d'années (dès 1990). Cette évolution ne tient pas à la vente de produits agricoles mais surtout de produits transformés tels que le tabac, les boissons ou les produits à base de cacao et de café. Ces derniers ne contiennent donc que peu, sinon aucun ingrédient issu de l'agriculture suisse. Le tabac, par exemple, n'utilise qu'un faible pourcentage de matières premières produites en Suisse. Le cacao est importé, transformé en chocolat ou en boissons et à nouveau exporté. Dans le cas des «boissons énergisantes», l'apport de l'agriculture suisse se limite souvent à une partie du sucre utilisé. La création de valeur et les bonnes statistiques d'exportation découlent donc avant tout de matières premières importées qui sont transformées en Suisse. Les produits comme les boissons, le café, le tabac et des denrées alimentaires mises en valeur représentent bien 90% des exportations totales.

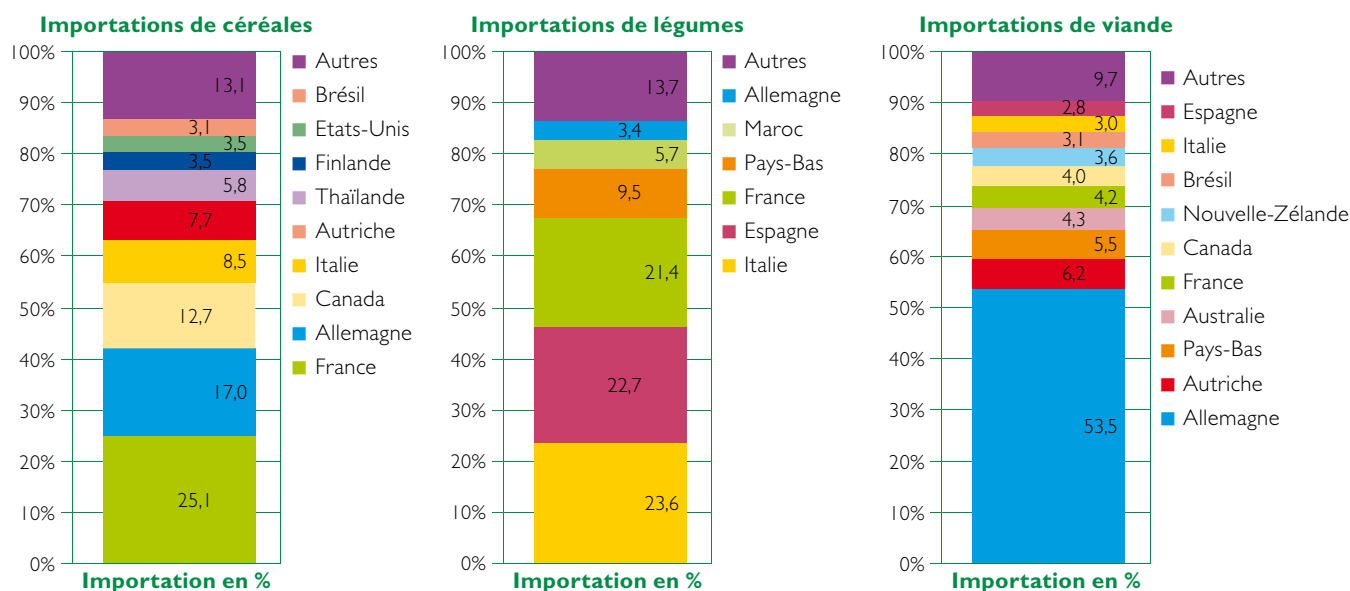
Commerce extérieur: exportations de produits agricoles

La balance commerciale (Fig. 14 et 15) du secteur primaire reflète la situation de la Suisse: prédominance d'une industrie d'exportation spécialisée, puissante et limitée à quelques produits de consommation à haute valeur ajoutée. Les produits laitiers exportés constituent les seuls produits agricoles suisses transformés qui affichent un excédent



Figure 16: Importations de produits d'origine végétale et animale par pays de provenance en 2008.

Source: Administration fédérale des douanes.

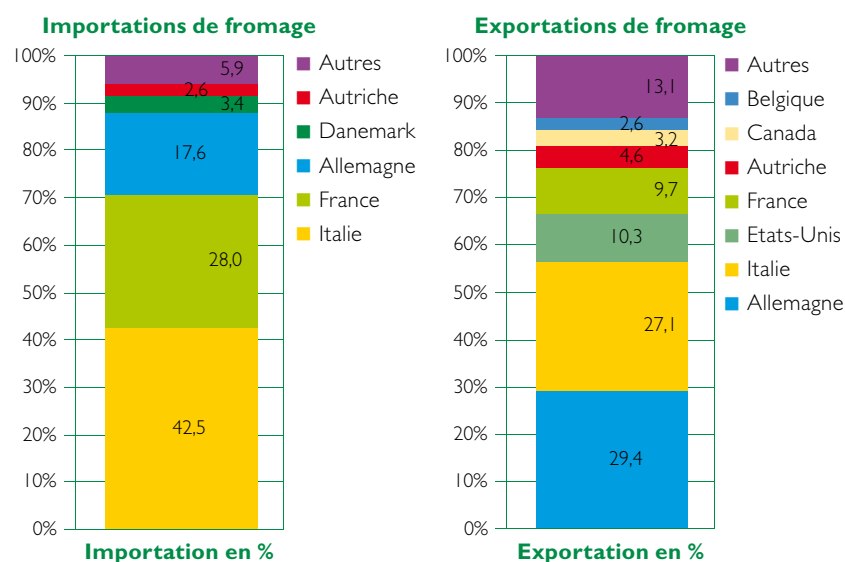


commercial. Les exportations de produits suisses frais (p.ex. fruits, légumes, céréales, viande) représentent un volume négligeable. L'industrie agroalimentaire suisse est très concurrentielle et dynamique en comparaison mondiale, et ce, malgré les coûts plus élevés des produits suisses.

La Suisse se nourrit surtout en Europe...

Légumes, céréales et pommes de terre proviennent pour l'essentiel de pays limitrophes ou en tout cas de pays européens. La France, l'Allemagne et l'Autriche fournissent la moitié des céréales; une petite partie est importée d'Amérique du Nord. Le riz arrive en grande partie de Thaïlande. Il représente 6% des importations de céréales. 80% des pommes de terre proviennent de pays de l'UE, 6% arrivent d'Israël (pommes de terre précoces).

Figure 17: Importations et exportations de fromage (fromage fondu y compris) par pays de provenance et de destination en 2008. Source: Administration fédérale des douanes.





Suisse: Les prairies recouvrent 70% de la surface agricole.
Le pays est donc prédestiné à la garde de ruminants.

36

L'Italie, l'Espagne et la France assurent presque les 70% de nos importations de légumes. Pour la viande, ce sont l'Allemagne et l'Autriche qui se taillent la part du lion avec 60% des importations. Le reste se répartit en fonction du type de viande entre l'Amérique du Nord (bœuf et cheval), l'Australie et la Nouvelle-Zélande (agneau et bœuf) et l'Amérique du Sud (volaille). Quant aux œufs, trois pays se partagent 95% des importations suisses: les Pays-Bas, l'Allemagne et la France (**Fig. 16**).

... et exporte surtout du fromage

Le marché européen capte de loin la plus grande partie de nos exportations de fromages et d'autres produits laitiers, nos produits phares à l'exportation (**Fig. 17**). Tant au niveau des importations que des exportations de produits laitiers, ce sont l'Allemagne, la France et l'Italie qui sont nos principaux partenaires commerciaux. Hors Europe, les Etats-Unis et le Canada représentent les principaux marchés pour les exportations de fromage suisse (13,5%). Pour finir, la Suisse exporte aussi des pièces d'abattage. Bien que ces exportations de viande ne créent que

peu de valeur, elles permettent d'écouler un produit peu prisé sur le marché suisse.

Stabilité du taux d'autosuffisance

Le taux d'autosuffisance de la Suisse n'a pas subi de variations notables depuis 1990 (**Tab. 3**). Il est resté situé aux alentours de 58%. Le lait et les produits laitiers constituent les seuls produits qui présentent un taux d'autosuffisance supérieur à 100%. Ce fait notamment à la production de fromage, dont une partie non négligeable est destinée à l'exportation. Sinon, aucun autre produit agricole ne parvient à un taux d'autosuffisance supérieur à 90%. Au début des années 90, la production de pommes de terre dépassait les besoins. Depuis lors, la production de pommes de terre n'a cessé de diminuer, un recul qui apparaît comme une conséquence directe de nos obligations à l'OMC et de la politique agricole ou, plus précisément, de la réduction du soutien financier de cette culture et des mesures d'écoulement des excédents. La Suisse assure elle-même son approvisionnement en viande à raison de 55 à 85% suivant le type de viande. La pro-

duction est restée stable malgré quelques variations. La production suisse de céréales couvre moins de 50% des besoins. C'est en particulier la baisse des prix à la production qui a entraîné un recul des cultures de céréales fourragères. Il s'agit du secteur le plus touché par l'adaptation des prix suisses au marché mondial à l'heure actuelle.

C2 COMPARAISON AVEC L'ÉTRANGER

Maintenant, l'objectif est de comparer la situation actuelle avec celle d'autres pays européens afin de pouvoir mieux se situer. Dans la perspective de dégager, ne serait-ce que les grandes lignes, des scénarios d'avenir envisageables, l'agriculture suisse d'aujourd'hui est mise en confrontation avec deux agricultures similaires (Autriche et Bade-Wurtemberg) et deux agricultures très différentes (Danemark et Eure-et-Loir).

Brève caractérisation de l'agriculture en Suisse

Malgré sa petite taille, la Suisse présente une topographie et des conditions climatiques très variées. Dans les grandes lignes, le pays peut se diviser en trois grandes régions aux conditions de production très différentes: montagne, collines et plaine. L'élevage de bovins et de bétail laitier prédomine à la montagne, tandis que dans les collines et en plaine, de nombreuses exploitations se vouent aussi aux grandes cultures et aux cultures spéciales. Les cultures des champs se retrouvent surtout à l'ouest du pays, alors que la Suisse centrale et certaines parties de la Suisse orientale sont tournées vers une production animale intensive.

Tableau 3: Production indigène par rapport à la consommation (en %).

Source: USP.

	1990	1995	2000	2005	2006
Lait et produits laitiers	103,1	102,8	101,5	102,4	101,7
Lait de consommation	97,4	97,1	97,1	97,7	97,6
Viande	83,7	89,5	77,8	79,9	81,0
Pommes de terre et amidon	100,8	96,9	94,0	90,6	75,7
Céréales	52,1	57,4	51,5	57,6	57,2
Légumes	56,1	55,1	51,3	51,2	46,7
Œufs	44,4	44,9	47,8	44,2	45,7
Fruits	50,2	35,5	58,8	35,7	41,7
Vin	41,5	39,6	39,6	33,3	33,9
Huiles végétales, graisses	19,5	19,5	19,4	21,6	19,2
Denrées alimentaires totale	61,7	60,9	60,9	57,4	56,0



Baden-Württemberg (D): Plus d'un quart de la valeur ajoutée provient de cultures spéciales.

La Suisse est un pays d'herbages. Les prairies naturelles recouvrent 60% et les prairies temporaires 11% de la surface agricole utile. Les terres assolées ne représentent que 22% de la surface agricole utile totale qui s'étend sur environ un million d'hectares. Quant aux parcelles plantées en vignes et occupées par des cultures fruitières, elles ne sont que de l'ordre du pour-cent de la surface globale. De ce fait, la Suisse se prête surtout à l'élevage d'animaux consommant des fourrages grossiers, tels que du bétail bovin, des moutons, des chèvres ou des chevaux. Les chiffres les plus actuels (2007) font état de 61 764 exploitations agricoles en Suisse, dont 70% sont gérées à titre principal. La disparition progressive d'exploitations de ces dernières années s'est traduite par une extension de la surface moyenne des exploitations jusqu'à 19 hectares. Cette grandeur varie toutefois beaucoup d'une région à une autre. La part d'exploitations constituées en personne morale (en premier lieu des communautés d'exploitations) se situe en dessous de 4%. En 2007, 171 000 personnes travaillaient dans l'agriculture, dont 77 000 à plein temps et 142 000 unités de main-d'œuvre familiale.

La production végétale (43%) et la production animale (48%) contribuent, à peu de chose près, dans les mêmes proportions à la création de valeur. Les 9% restants se composent d'autres biens et services. La production de lait revêt une importance toute particulière en Suisse. Elle contribue pour un quart à la valeur ajoutée totale ou à la moitié de celle découlant de la production animale. 45% des 3,2 milliards de litres de lait produits sont transformés en fromage. 30% de la production de fromage est exportée vers des marchés étrangers. La production laitière moyenne par vache et par année s'élève à

6200 kilos par année à l'heure actuelle. En prenant une part de 15% dans la valeur ajoutée totale, les cultures spéciales (fruits, vin, légumes) jouent aussi un rôle économique important.

En 2007, la valeur de la production agricole s'est élevée à 10,3 milliards de francs (soit 6,38 milliards d'euros). Elle a perdu 40% depuis le début des profondes réformes menées dans le secteur agricole (c'est-à-dire depuis 1990). Cette chute s'explique en premier lieu par la baisse des prix à la production. Le taux d'autosuffisance atteint 58% tout en présentant d'importantes disparités. Ainsi, l'autosuffisance monte à 100% dans le cas du lait, mais retombe à 38% dans celui des fruits. En ce qui concerne le fromage, les exportations et, dans une mesure encore plus forte, les importations se sont orientées à la hausse après la libéralisation totale du commerce de fromage entre la Suisse et l'UE en 2007 (Accords bilatéraux I). La Suisse figure parmi les plus gros importateurs nets de produits alimentaires par habitant au monde. En 2007, le revenu par exploitation s'est élevé à 54 978 francs (soit 34 300 euros).

C'est au début des années 1990 que s'est engagée la réforme de fond de l'agriculture suisse. La politique agricole s'est résolument tournée vers une production durable et respectueuse de l'animal. Il est désormais devenu indispensable de se conformer au système dit des «prestations écologiques requises» pour bénéficier de paiements directs. 98% des terres cultivées en Suisse répondent à ces exigences. Il existe en outre toute une série de labels qui imposent des exigences supplémentaires, à l'instar du «Bourgeon Bio». 10% des exploitations pratiquent l'agriculture biologique.

Brève caractérisation de l'agriculture du Bade-Wurtemberg

Le Land allemand du Bade-Wurtemberg possède un climat proche à celui régnant sur le Plateau suisse. Des similitudes se retrouvent aussi au niveau de l'orientation de la production agricole.

L'agriculture du Bade-Wurtemberg se présente sous des aspects très variés. Suivant l'endroit et les possibilités de commercialisation, le paysage est marqué par des vignes et des vergers, des champs de cultures intensives ou des zones d'économie pastorale, ainsi que des régions à forte concentration d'élevage et d'engraissement de porcs. Le nombre d'exploitations a reculé d'un tiers depuis les années 1980, alors que la taille moyenne des exploitations a augmenté en proportion. Pourtant, une exploitation sur deux cultivait moins de 15 hectares en 2007, car il existe une part considérable d'exploitations gérées à titre accessoire (63,5%). D'une grandeur moyenne de 25,2 hectares, les exploitations sont la plupart du temps des exploitations agricoles familiales. La part des exploitations détenues par des personnes morales s'élève à 7%. Ensemble, ces dernières exploitent 14% de la surface agricole. Leur taille moyenne atteint 47,8 hectares. Depuis 1979, le nombre d'exploitations gérées à titre principal a baissé de deux tiers et s'élève aujourd'hui à 19 300 unités, celui des exploitations gérées à titre accessoire a pour sa part diminué de moitié pour s'établir à 33 600 unités.

La production bovine est marquée par un recul du cheptel et du nombre d'éleveurs. Depuis 2003, 16% des exploitations ont abandonné l'élevage bovin. La situation s'avère encore plus dramatique dans l'élevage porcin, une filière délaissée par 85% des





Autriche: 56% des exploitations agricoles sont gérées à titre accessoire.

exploitations depuis 1979, même si le nombre total d'animaux n'a presque pas évolué. En 2007, la production laitière annuelle par vache s'est élevée à 6089 kilos de lait. Le Bade-Wurtemberg abrite presque 8% de la surface allemande en cultures maraîchères de plein champ. Les cultures fruitières jouent aussi un rôle important. En raison du grand nombre de cultures spéciales, cette région a accueilli un saisonnier agricole sur quatre venus en Allemagne en 2007.

En 2006, le Bade-Wurtemberg a généré des produits d'origines végétale et animale et d'autres prestations de service agricoles pour une valeur de 3,8 milliards d'euros. Les cultures spéciales ont contribué à 28% et les produits végétaux dans leur intégralité à 52% de la valeur de la production (Fig. 18). Les principales filières constitutives de la production animale (48%) étaient la production bovine, l'élevage de veaux et la production de lait. Le revenu moyen des exploitations gérées à titre principal s'est élevé à 25 407 euros en 2007, mais à noter que les grandes exploitations pratiquant la culture des

champs, des activités de transformation et l'élevage de bétail laitier ont réalisé des revenus supérieurs à la moyenne.

En 2007, 5% des exploitations du Bade-Wurtemberg cultivaient une partie ou la totalité de leurs terres selon des modes de production biologique. Leurs activités se concentrent sur l'exploitation des herbages, en particulier l'élevage de bétail laitier, l'élevage et l'engraissement bovin, ainsi que la garde de moutons. En tant que région d'un pays membre de l'UE, le Bade-Wurtemberg est également tenu de respecter les règles de la Politique agricole commune (PAC). Depuis 1999, les agriculteurs biologiques disposent d'une association faîtière, appelée Arbeitsgemeinschaft Ökologischer Landbau (AÖL).

Même si l'agriculture du Bade-Wurtemberg se révèle comparable avec celle de la Suisse, il existe aussi des différences. Ainsi, la part d'exploitations gérées à titre accessoire est beaucoup plus grande dans le Bade-Wurtemberg (63,5%) qu'en Suisse (31,1%). En revanche, la valeur de la production

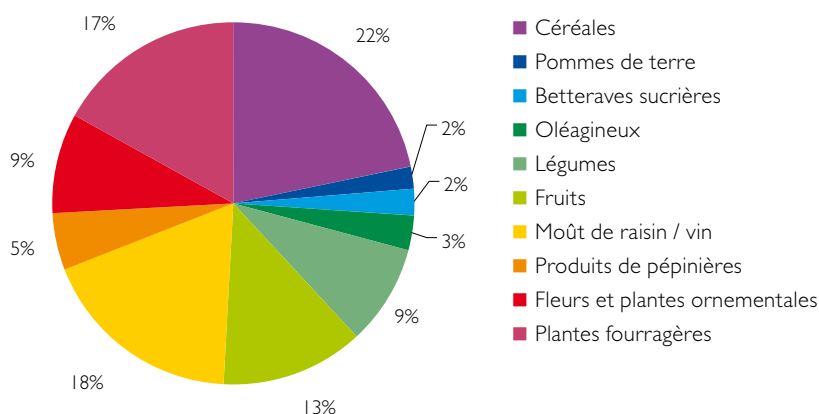
de biens agricoles s'avère moindre, ce qui pourrait être une conséquence du nombre assez important d'exploitations gérées à titre accessoire. Le revenu moyen par entreprise se situe légèrement en dessous de celui de Suisse et la production céréalière y est trois fois plus importante en termes de surfaces.

Brève caractérisation de l'agriculture en Autriche

L'Autriche présente une topographie variée et trois zones climatiques distinctes: l'est avec un faible niveau de précipitations, des étés chauds et des hivers assez doux; les régions de montagne avec un climat alpin caractérisé par des précipitations abondantes, des étés courts et de longs hivers; ainsi qu'une zone de transition. De ce fait, il est possible de comparer l'agriculture autrichienne avec la Suisse.

En 2007, plus de 40% de la surface étaient constitués de terres ouvertes. Avec 1 800 000 hectares (54%), les herbages permanents couvrent cependant une surface encore beaucoup plus importante. Cela laisse donc entendre que l'élevage bovin et la production de lait représentent les principales filières de l'agriculture autrichienne. L'Autriche compte environ 190 000 exploitations agricoles. Orientée à la hausse, la part d'exploitations gérées à titre accessoire est assez considérable et s'élève à 56% à l'heure actuelle (Fig. 19). Le nombre d'exploitations montre un recul constant depuis 1995, tandis que la taille moyenne des exploitations augmente. Aujourd'hui, une exploitation dispose en moyenne d'une surface agricole utile de 18,8 hectares. La part des exploitations constituées en personne morale a également augmenté et s'élève aujourd'hui à 4,4%. Presque 60% des exploitations comptant plus de

Figure 18: Valeur de la production des produits végétaux (en %) dans le Bade-Wurtemberg. Source: Landesamt de la statistique de Bade-Wurtemberg, 2008.





Danemark: Les grandes exploitations industrielles avec un effectif de plus de 2000 têtes comptent pour plus de 75% de la production porcine.

200 hectares sont constituées en personne morale.

En 2007, la production agricole autrichienne était constituée à 47,4% de produits végétaux, à 44,7% de produits animaux et à 7,9% de services agricoles. La production de lait a augmenté dans un premier temps après l'adhésion du pays à l'Union européenne. Elle affiche une certaine stabilité depuis 2000, mais il convient de relever que la production de beurre et, en particulier, la production de poudre de lait ont diminué. L'Autriche produit désormais une grande variété de fromages. La production fromagère a connu une hausse de 50% depuis 1995 et se tourne de plus en plus vers l'exportation. Les différents cheptels ont tendance à diminuer depuis l'entrée de l'Autriche dans l'Union européenne. Cela dit, la production laitière annuelle par vache a augmenté suite à la mise en exploitation intensive et a donné 5903 kilos en 2006.

La valeur de la production agricole autrichienne s'est élevée à 6,4 milliards d'euros en 2007. Nettement plus élevée avant l'entrée dans l'Union européenne, la valeur de la production avait chuté de 25% en 1995. La première raison de cette chute tenait à des prix à la production plus bas. En 2007, la valeur de la production a fait un bond d'environ 10%, sans doute sous l'effet de la pénurie temporaire qui s'est déclarée sur le marché mondial et de la hausse des prix en découlant. Dans l'ensemble, le taux d'autosuffisance dépasse le seuil de 100% pour les produits d'origine animale. Depuis l'adhésion à l'UE, l'Autriche a enregistré une progression des importations et des exportations agricoles. Le pays reste toutefois un importateur net de produits agricoles (ce sont le Red Bull et

d'autres boissons qui font croire à une balance agricole équilibrée). Le revenu moyen par entreprise a atteint 19 632 euros en 2007.

L'Autriche a lancé un programme de mesures écologiques nommé «ÖPUL» en 1995 pour promouvoir une agriculture extensive, respectueuse de l'environnement et protégeant le milieu naturel. En 2008, 72% des exploitations et 94% de la surface agricole utile ont bénéficié des paiements directs versés pour un total 522,3 millions d'euros dans le cadre du programme «ÖPUL». Avec la bonne demande de produits écologiques, ces paiements expliquent l'extension marquée des terres en agricoles biologiques qui représentent désormais 11% de la surface agricole utile (2007).

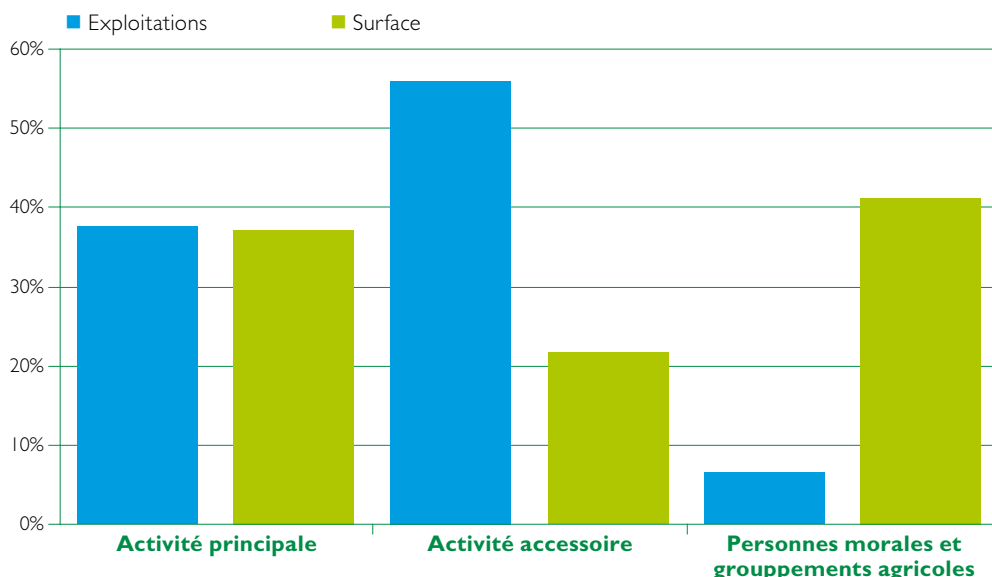
L'agriculture suisse et l'agriculture autrichienne présentent de nombreux points

communs, tels que la répartition de la valeur de la production agricole ou un taux d'endettement des exploitations de l'ordre de 9%. Bien que le volume de production soit plus conséquent en Autriche, le revenu des facteurs de production s'avère comparable à celui obtenu en Suisse. Ce fait s'explique par le niveau des prix à la production plus bas dans l'UE. Par contre, l'Autriche se distingue de la Suisse par une plus grande part d'exploitations agricoles de petites structures et un nombre plus important d'exploitations gérées à titre accessoire.

Brève caractérisation de l'agriculture du Danemark

Le Danemark couvre une superficie plus ou moins égale à celle de la Suisse. A la différence que le pays est constitué d'une péninsule, le Jutland, et de 405 autres îles, et qu'il ne compte que cinq millions d'habitants, soit deux millions de moins que la Suisse. Le point

Figure 19: Structures du revenu en Autriche (en 2007). Source: Statistik Austria, 2008.





Danemark: La production laitière moyenne par vache s'élève à 8300 kilos par an.

le plus élevé du pays culmine à 173 mètres d'altitude, et le climat bénéficie de l'effet modérateur de la mer. Le paysage est dominé par de vastes et plates étendues agricoles.

En 2005, 90% de la surface agricole du Danemark étaient constitués de terres ouvertes. Une exploitation moyenne s'étend sur 60 hectares et s'avère donc trois fois plus grande qu'une ferme suisse. Cela étant, il existe aussi beaucoup de petites exploitations au Danemark, ce qui explique sans doute le taux élevé d'exploitations gérées à titre accessoire (50%). L'évolution structurelle s'est aussi fait sentir au Danemark mais à un tout autre niveau. Les années 1990 ont connu un recul constant du nombre d'exploitations comprenant entre 50 et 60 hectares. Depuis l'an 2000, il est aussi possible d'assister à une diminution du nombre d'exploitations de 75 à 99 hectares. En revanche, les grandes exploitations de plus de 100 hectares

se trouvent en augmentation. Leur nombre a doublé entre 1982 et 2006 pour atteindre 3253 exploitations. Cela permet peut-être d'expliquer pourquoi le revenu d'entreprise moyen a doublé depuis l'adhésion du Danemark à l'Union européenne. Cette évolution montre que le pays s'est tourné vers une agriculture industrielle et très mécanisée.

Le Danemark est spécialisé dans les productions céréalière, laitière et porcine. L'évolution des exploitations porcines est révélatrice: leur nombre a baissé de trois quarts, passant de 30 000 à 7280 unités depuis 1990, alors que le cheptel porcin a augmenté d'un tiers. En 2006, les grandes exploitations industrielles avec plus de 2000 animaux ont compté pour plus de 75% de la production porcine danoise. La production laitière par vache représente un autre trait distinctif de ce système de production fortement mécanisé: en 2007, une vache a donné 8300 kilos

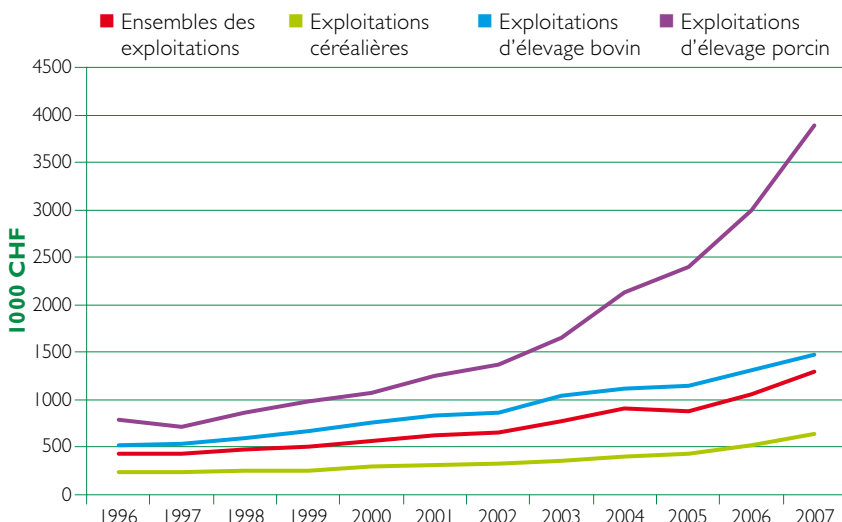
de lait en moyenne. S'agissant des produits végétaux, ce sont les céréales (blé et orge), le foin et les fourrages verts qui jouent le rôle le plus important. Le Danemark est passé du statut d'importateur à celui d'exportateur de céréales ces dernières années.

L'agriculture danoise se distingue par l'existence de nombreuses coopératives agricoles. Souvent, ces coopératives ne s'occupent pas seulement de la production mais aussi de la transformation et constituent, par conséquent, un maillon important de la chaîne de création de valeur dans le secteur agroalimentaire. Le Danemark appartient aux pays exportateurs nets. La production agricole annuelle permet de nourrir 15 millions de personnes. De ce fait, les deux tiers de la production sont destinés à l'exportation, en majorité vers d'autres pays européens. Avec une part de 10%, l'agriculture tient une place importante dans les exportations totales du Danemark. Autre fait notable: par rapport aux autres pays européens, les exploitations danoises présentent un taux d'endettement élevé, qui atteint presque 60% (contre moins de 20% dans les autres pays de l'UE). Le phénomène s'avère encore plus marqué dans le cas des exploitations porcines, qui ont vu leur endettement moyen passer de plus de 700 000 francs à plus de 3 millions de francs en 2007 (**Fig. 20**). En raison de l'endettement élevé et de la taille des exploitations, trois exploitations danoises sur quatre sont remises sur le marché et non pas au sein d'une famille. Le revenu agricole moyen s'est élevé à 66 000 francs en 2004, mais encore faut-il noter qu'il existe une grande différence entre le revenu moyen tiré d'une activité principale (70 000 francs) et celui résultant d'une activité accessoire (40 000 francs).

Figure 20: Evolution de l'endettement des paysans danois entre 1996 et 2007.

En francs suisses (CHF), cours de change au 31 décembre de chaque année.

Source: Statistics Denmark, 2008.





Eure-et-Loir (F): Les terres cultivées représentent 96% de la surface agricole. L'essentiel de la surface est réservé aux cultures céréalières.

Le Danemark se conforme aussi aux directives européennes concernant l'élevage d'animaux. Dans certains domaines, les normes danoises vont encore plus loin que les directives européennes. La part des vaches logées en stabulations libres, qui n'excédait même pas 20% en 1997, a connu une forte progression jusqu'en 2006, année où elle a dépassé le seuil des 80%.

L'agriculture danoise se différencie nettement de l'agriculture suisse au niveau des conditions topographiques et par la prédominance d'une agriculture industrielle. Elle se caractérise par un milieu naturel propice aux productions céréalières et animales ainsi qu'une grande propension à l'exportation.

Brève caractérisation de l'agriculture d'Eure-et-Loir

L'Eure-et-Loir est un département français situé dans la région de la Beauce. Depuis les grands défrichements qui eurent lieu au Moyen Age, cette région est souvent présentée comme le grenier à blé de la France. La surface agricole utile couvre plus des trois quarts de la superficie du département. Les agriculteurs bénéficient de sols limoneux fertiles et d'un climat océanique avec des précipitations suffisantes.

Plus de 96% de la surface agricole utile, qui s'étend sur 440 000 hectares, sont constitués de terres assolées. Les 4% restants sont des herbages permanents. L'irrigation couvre deux tiers de la surface agricole utile. La taille moyenne des exploitations est passée de 87 hectares en l'an 2000 à 104 hectares en 2007. Sur les 4348 exploitations existantes, 70% sont gérées à titre principal. 54% de la surface agricole utile et environ un tiers des exploitations sont détenues par des socié-

tés, qu'il s'agisse de groupements agricoles d'exploitation en commun, GAEC (4%), d'exploitations agricoles à responsabilité limitée, EARL (26%) ou d'autres personnes morales (7%).

Mesurés à la valeur de la production, les produits végétaux entrent pour 85% dans la production agricole européenne, les produits animaux pour 11% et les autres services pour 4%. En termes de valeur, les cultures céréalières et oléo-protéagineuses contribuent à 61% de la production végétale, le reste étant apporté par les cultures maraîchères, les pommes de terre et d'autres cultures. La proximité du port de Rouen, premier port céréalier d'Europe, vient dynamiser une industrie agricole tournée vers le commerce international de céréales, dans une période où la production de biocarburants gagne aussi en importance dans la région. L'extension des cultures céréalières s'est traduite par un recul de l'élevage traditionnel de bovins et d'ovins, alors qu'en revanche, l'élevage porcin et l'aviculture ont progressé.

Compte tenu de la part prépondérante de la production végétale et d'une forte propension à l'exportation, la situation économique en Eure-et-Loir dépend dans une très large mesure des fluctuations des cours des matières premières sur le marché européen et mondial. Le bond des revenus, qui ont doublé entre 2006 et 2007, illustre cette réalité. Or, il s'agissait en fait d'une année exceptionnelle. Au cours des dix dernières années, le revenu a baissé pendant sept ans. De 1994 à 1998, le revenu moyen d'une exploitation de 85 hectares s'élevait à 36 500 euros. Il est tombé à 32 500 euros entre 1999 et 2003, alors que les exploitations présentaient déjà une taille moyenne de 95 hectares. Mesurée

par rapport à la valeur de la production, la part des paiements directs, pour l'essentiel des aides découplées, se situait autour de 20% en 2007, contre 33% en moyenne entre 2000 et 2004.

Comme en Suisse, la répartition des paiements directs est subordonnée au respect de conditions concernant l'environnement et la protection des animaux. Ces conditions se fondent sur les normes européennes en la matière, et c'est l'Etat qui se charge de leur mise en application et de leur contrôle. Dans le cadre d'un débat de fond sur l'avenir de l'environnement, la France a lancé deux programmes ayant un impact sur l'agriculture: le plan «Objectif Terres 2020» d'une part et, de l'autre, le plan «Ecophyto 2018» qui a pour objectif de diviser par deux l'utilisation de pesticides en l'espace de dix ans. Au niveau du département, des actions se développent pour favoriser la biodiversité sur une base de volontariat des producteurs. L'agriculture biologique reste pratiquée de manière confidentielle dans ce département, avec 0,5% de la SAU et une bonne vingtaine de producteurs.





Tableau 4: Caractérisation par chiffres-clés de cinq agricultures européennes

Indicateur	Suisse²	Bade-Wurtemberg³ (Allemagne)
Nombre total d'exploitations	61 764	57 000
SAU [ha]	1 060 278	1 435 700
dont: Herbage permanents	70,3%	38,5%
Terres assolées	26,3%	58,1%
Surface moyenne par exploitation [ha]	17,2	25,2
Valeur de la production agricole (en millions €)	6380 (10 336 mio. CHF)	3800 (2445 après déduction des intrants)
Ø Valeur de la production par exploitation (en milliers €)	105 (169,4 kCHF)	66,7 (base VPA de 3800) 56,3 (base VPA de 2445)
Actifs dans l'agriculture¹	2,2%	2,2%
Exploitations à titre principal (en %)	68,9%	34%
Exploitations à titre accessoire (en %)	31,1%	63,5%
Part d'exploitations constituées en personnes morales	3,4 %	6,8%
Formes	communautés d'exploitation, communautés partielles d'exploitation	GAP, AöL
Cultures (1000 ha)		
Céréales	157	711
dont: Blé	91	234
Maïs-grain	20	65
Autres		
dont: Pommes de terre	12	5,9
Betteraves sucrières	21	18,4
Colza	20	71,8
Jachères	3	40
Cheptel (1000 têtes)		
Vaches laitières	692	362
Porcs	1573	2240

¹ Sur l'ensemble de la population active

² Toutes les données sont tirées de Statistiques et évaluations 2007, USP 2008

³ Toutes les données datent de 2007 / Landwirtschaft und Umwelt in Baden-Württemberg. Reihe Statistische Daten 07/2008. Statistisches Landesamt, Baden-Württemberg, Stuttgart 2008.



Indicateur	Autriche ⁴	Danemark ⁵	Eure-et-Loir ⁶ (France)
Nombre total d'exploitations	189 591	43 413	4348
SAU [ha]	3 270 000	2 667 895	454 220
dont: Herbage permanents	54,8%	35,0%	3,6%
Terres assolées	41,8%	60,0%	96,2%
Surface moyenne par exploitation [ha]	18,8	61,5	104
Valeur de la production agricole (en millions €)	6400	7400	995 ⁷
Ø Valeur de la production par exploitation (en milliers €)	33,8	156,2	229
Actifs dans l'agriculture¹	5,8%	3%	1,8%
Exploitations à titre principal (en %)	40%	47,2 %	70,2%
Exploitations à titre accessoire (en %)	56,4%	52,8%	29,8%
Part d'exploitations constituées en personnes morales	4,4%	55%	63%
Formes	Leader, ÖPUL	DAG, coopératives	GAEC ⁸ / EARL ⁹ / autres
Cultures (1000 ha)			
Céréales	811	1 448	290
dont: Blé	293	689	200
Maïs-grain	193	n. d.	24
Autres			
dont: Pommes de terre	23	42	n. d.
Betteraves sucrières	42	36	n. d.
Colza	49	179	70
Jachères	76	154	24
Cheptel (1000 têtes)			
Vaches laitières	530	558	7,8
Porcs	3064	12 737	60

4 Toutes les données datent de 2005, sauf pour les cultures (2007) et les cheptels (2008) / www.gruenerbericht.at, www.agraroeconomik.at et www.lk-oe.at

5 Données: exploitations et SAU: 2008, valeur de la production: 2006, activité principale/accessoire: 2004, cultures et cheptels: 2008 / www.statbank.dk et www.agriculture.dk

6 Données de 2007 / www.chambre-agriculture-28.com

7 Inclus 160 millions € en paiements directs. Sujet à de fortes variations, moyenne 2000 à 2004: 654

8 Groupement agricole d'exploitation en commun

9 Entreprise agricole à responsabilité limitée



C3 CONCLUSION ET PERSPECTIVES

La Suisse doit s'affirmer face à une concurrence mondiale accrue. Le même constat s'impose aussi de plus en plus pour l'agriculture. Notre gouvernement poursuit en effet une politique engagée vers le libre-échange. Même si, jusqu'ici, les produits agricoles et les denrées alimentaires n'étaient concernés qu'en marge, la somme de toutes les concessions octroyées prend désormais de l'ampleur. A cela s'ajoute l'accord de libre-échange agricole (ALEA) que le Conseil fédéral aimerait conclure avec l'UE. Des négociations se sont engagées avec l'UE, tandis que notre Parlement débat du financement des mesures d'accompagnement requises afin d'en atténuer les conséquences. Un ALEA avec l'UE se traduirait par une suppression de toute la protection douanière (droits de douane et contingents) à l'égard de tous les pays européens. Une autre épée de Damoclès pèse sur l'agriculture: les négociations de l'OMC. En effet, le cycle de Doha prévoit une réduction de la protection douanière de plus de 50% qui porterait un coup sérieux à notre agriculture. Face à ces scénarios et à des frontières de plus en plus perméables apparaît une question: quelle est la compétitivité réelle de l'agriculture suisse et de nos structures d'exploitations après presque deux décennies de réformes?

La nouvelle politique agricole nous a apporté un niveau élevé de protection de l'environnement et des animaux, mais elle a également soutenu l'évolution des structures. Plus d'un tiers des exploitations ont en effet disparu. Les exploitations restantes ont grandi, elles se sont spécialisées, elles ont développé de

nouvelles idées novatrices, elles ont intensifié leur collaboration et exercent de plus en plus souvent une activité accessoire. Un accord de libre-échange agricole avec l'UE mettrait les exploitations en concurrence directe avec toutes les régions et tous les pays européens.

Comparaison avec des structures semblables

Il existe des pays ou des régions qui permettent une comparaison avec la Suisse, car ils présentent des conditions topographiques et des dimensions similaires. En font par exemple partie l'Autriche ou le Land allemand du Bade-Wurtemberg. La Suisse comprend toutefois une part beaucoup plus importante de surfaces toujours en herbe (70%) de par son relief essentiellement constitué de collines et de montagnes. Une comparaison de la situation actuelle de la Suisse avec celles de deux de ses voisins montre que beaucoup d'exploitations y sont gérées à titre accessoire. 56% des exploitations en Autriche et 63% dans le Bade-Wurtemberg pratiquent l'agriculture à temps partiel. Seule une petite minorité de paysans parvient à vivre exclusivement de l'agriculture. En Suisse, sept chefs d'exploitation sur dix exercent le métier d'agriculteur à titre principal. Cette différence permet d'expliquer les importants écarts au niveau de la valeur de la production par exploitation, qui s'avère beaucoup plus élevée en Suisse qu'en Autriche ou dans le sud de l'Allemagne. Cela dit, tant l'exercice d'une activité accessoire à l'extérieur que la recherche de revenus supplémentaires à l'intérieur de l'agriculture, par exemple grâce à l'agritourisme, à la vente directe et à d'autres activités de ce genre, représentent une tendance qui se confirme aussi en Suisse depuis quelques années.

Comparaison avec des structures distinctes

A côté d'exemples comparables à la Suisse, à l'image de l'Autriche et du Bade-Wurtemberg, il existe aussi toute une série de régions et de pays en Europe qui présentent des conditions et des structures de production complètement différentes. Nous avons retenus le Danemark et le département français d'Eure-et-Loir pour réaliser cette comparaison. Ces deux exemples se caractérisent par une majorité de grandes exploitations (62 hectares en moyenne au Danemark et 104 hectares dans l'Eure-et-Loir) et une proportion élevée de terres assolées (60% au Danemark et 96% dans l'Eure-et-Loir). Une différence marquée apparaît par rapport à la Suisse en ce qui concerne le nombre de personnes actives sur dix hectares de surface utile. Il est de 1,63 en Suisse, contre 0,31 au Danemark et 0,16 dans l'Eure-et-Loir. Il existe diverses raisons à cela: tout d'abord, il y a lieu de penser que les exploitations en question ont externalisé une grande partie des travaux des champs auprès d'entreprises agricoles. Ensuite, surtout s'agissant de l'Eure-et-Loir, il s'agit d'agricultures à forte prédominance extensive, avec beaucoup de cultures des champs et peu d'activités d'élevage. Pour finir, ces deux régions plates à perte de vue permettent une exploitation mécanisée et rationnelle des terres. La richesse créée par personne active s'avère deux fois plus élevée au Danemark et plus de trois fois plus élevée dans l'Eure-et-Loir qu'en Suisse. En revanche, la Suisse se retrouve seule en tête au niveau de la création de valeur mise en rapport avec la surface utilisée. Sur dix hectares, la Suisse parvient à générer 60 000 euros, tandis que sur une même surface, le département d'Eure-et-Loir ne dégage que



12 000 euros. Cela tient à la forte concentration de cultures de céréales et d'autres grandes cultures qui ne génèrent pas autant de valeur. Une autre différence frappante se situe dans la proportion de personnes morales, telles que des coopératives agricoles et des communautés d'exploitations: de 55% au Danemark et de 63% dans l'Eure-et-Loir, elle ne s'élève qu'à 3,4% en Suisse.

Ce qui est différent dans l'agriculture suisse

Malgré les différences évidentes qui découlent des conditions naturelles (surfaces disponibles, topographie, sol, climat, etc.), l'ouverture des frontières met l'agriculture suisse en concurrence directe avec des régions et des pays comme le Danemark ou l'Eure-et-Loir. A cela s'ajoutent d'autres particularités comme notre niveau de coûts élevé. Celui-ci relève de plusieurs causes: la cherté des salaires de la main-d'œuvre, des prix fonciers élevés et le grand nombre de prescriptions et de contraintes liées à la production, qui sont souvent plus rigoureuses en Suisse qu'à l'étranger. De plus, l'agriculture suisse se fonde sur un tissu d'exploitations familiales qui ne produisent pas seulement des denrées alimentaires dans le respect de l'environnement et des espèces, mais qui assument aussi d'autres tâches multifonctionnelles, telles que l'aménagement d'un paysage varié, la préservation des ressources naturelles, le maintien d'activités dans les zones rurales et la conservation du patrimoine culturel suisse.

Les scénarios d'avenir envisageables

L'agriculture suisse a beaucoup changé au cours des deux dernières décennies. Mais à quoi ressemblera-t-elle à l'avenir? Sur la base de la situation actuelle et de la comparai-

son avec ces quatre exemples à l'étranger, il est possible d'envisager trois hypothèses distinctes:

Cas de figure 1: Paysan à temps partiel

La comparaison avec l'Autriche et le Bade-Wurtemberg indique une voie susceptible d'être concrétisée en Suisse: celle d'une agriculture à temps partiel. Dans la plupart des exploitations, le métier de paysan ne constituerait alors plus qu'un passe-temps ou une activité accessoire. Le revenu principal proviendrait d'un emploi en dehors de l'exploitation ou d'activités para-agricoles très abouties, telles que des offres de vacances à la ferme, la gestion d'un «bed and breakfast», la production d'énergie ou d'autres démarches de ce genre. Il s'agit d'une tendance qui semble d'ores et déjà se confirmer dans certains secteurs de l'agriculture suisse. Ainsi, la part d'exploitations gérées à titre accessoire a progressé depuis une quinzaine d'années, en particulier dans la catégorie des petites exploitations de 3 à 20 hectares et dans la zone de montagne II.

Cas de figure 2:

Croissance et spécialisation

Une autre option imaginable consisterait à réduire le secteur agricole à ses exploitations les plus compétitives, situées dans les meilleurs endroits. Ces exploitations seraient beaucoup plus grandes qu'aujourd'hui et produiraient des matières premières agricoles au meilleur prix possible, afin de résister, pour le moins en Europe, à la concurrence. Les exploitations concentreraient leurs activités sur une seule filière, p.ex. la production de lait ou de viande grâce à l'élevage de bétail consommant des fourrages grossiers, deux segments adaptés à un pays d'herbages comme la Suisse. En revanche,

il s'avérerait déjà beaucoup plus difficile de garder des cultures maraîchères et fruitières en raison de l'intensité en travail requise et de la cherté des salaires. Les grandes cultures disparaîtraient sans doute, sauf par endroits à l'ouest du pays, car la Suisse ne dispose pas de vastes plaines assez adaptées à cet effet. Le deuxième cas de figure se dirige vers un modèle avec des exploitations telles qu'elles existent aujourd'hui au Danemark ou dans l'Eure-et-Loir. Outre une immense transformation structurelle, ce cas de figure conduirait aussi à une remise en question fondamentale de la multifonctionnalité de l'agriculture. La production se concentrerait sur le Plateau suisse; sans incitations financières supplémentaires, l'agriculture se retirerait définitivement des zones des collines et de montagne.

Cas de figure 3: Maintien du statu quo

Malgré les droits de douane et les prix plus élevés des denrées alimentaires, un ménage moyen ne dépense même pas 7% de son revenu pour se nourrir. Nulle part ailleurs dans le monde, la part du budget consacrée à l'alimentation n'est aussi petite qu'en Suisse! L'agriculture représente moins de 3% des dépenses totales des collectivités publiques. C'est le prix à payer pour assurer au pays un taux d'autosuffisance stable de 58%, un contrôle des méthodes de production et des conditions de vie des animaux, un paysage varié, des régions périphériques soignées dans les zones des collines et de montagne, ainsi qu'un milieu rural vivant. Le statu quo ne signifie pas l'arrêt de l'évolution des structures: elle peut se poursuivre à un rythme socialement soutenable, c'est-à-dire avec un recul annuel maximum de 2,5% des exploitations, tandis que les autres exploitations s'agrandissent et deviennent





plus rationnelles. Ici, la multifonctionnalité garde toute sa raison d'être, et les ressources naturelles ne subissent pas d'exploitation à outrance. Le troisième cas de figure ne signifie rien d'autre que de rester sur la voie déjà engagée et de privilégier une agriculture productrice, dotée de bases économiques plus solides et prônant l'esprit d'entreprise, qui reposerait sur un tissu d'exploitations familiales gérées à titre principal dans le but d'assurer la souveraineté alimentaire de la Suisse.

Il faut une décision de principe

Compte tenu du contexte politique actuel et après avoir comparé l'agriculture suisse à des systèmes aux structures semblables ou distinctes, force est de constater que nous nous trouvons à la croisée des chemins. Il existe en principe trois directions possibles: vers une agriculture à temps partiel, vers la croissance et la rationalisation ou, alors, de continuer sur la voie empruntée jusqu'ici par la Suisse en matière de politique agricole. Chaque direction comporte de bons

et de mauvais côtés. L'heure est venue de prendre une décision politique de principe: quel type d'agriculture voulons-nous avoir à l'avenir en Suisse? Une chose est sûre: nous ne pourrions pas réclamer le beurre (écologique et respectueuse de l'animal) et l'argent du beurre (bon marché et rationnelle). Cette décision de principe va poser les jalons de toutes les questions de politique agricole à venir: développement du système des paiements directs, mesures d'accompagnement, aménagement du territoire, crédits destinés

La position de l'Union suisse des paysans

Pour l'Union suisse des paysans (USP), cela ne fait aucun doute: la variante no 3 constitue la seule option sensée, son objectif étant de continuer sur la voie engagée dans le cadre de la politique agricole. Cette variante correspond aussi à la volonté de la population suisse, telle qu'elle est inscrite dans la Constitution fédérale: une agriculture variée et multifonctionnelle, qui produit des denrées alimentaires en quantités suffisantes pour approvisionner la population et qui remplit toutes les exigences en matière d'écologie, de protection de l'animal et de qualité. De plus, l'USP est persuadée que la souveraineté alimentaire et un approvisionnement sécurisé en denrées alimentaires constituent des enjeux importants. La population mondiale continue de croître, mais les ressources sont limitées, voire rares dans certains cas (p.ex. l'eau). En tant que pays riche, nous pourrions nous permettre d'acheminer tous nos vivres depuis l'étranger à l'heure actuelle. Mais cette situation peut se retourner très vite lorsque l'offre se raréfie, comme ce fut le cas il y a deux ans en arrière. Pendant cette période, les céréales importées ont coûté plus cher que les céréales produites en Suisse. Une agriculture extensive, reposant sur des exploitations gérées à titre accessoire et survivant surtout grâce au soutien financier de l'Etat, ne répondrait plus à ces exigences. Une agriculture-musée, que ce soit en version «Pays de Heidi» ou «Ballenberg», sans structures de production professionnelle, s'avérerait insuffisante. Une agriculture industrielle, calquée sur le modèle danois, ne constituerait pas non plus la panacée. La Suisse parviendrait certes à assurer son propre approvisionnement pour une partie des produits de consommation, mais des pans entiers de l'agriculture, tels que la culture des

champs ou les cultures maraîchères et fruitières, seraient appelés à disparaître ou se verraient fortement redimensionnés. En outre, l'agriculture ne serait plus du tout en mesure de remplir son mandat constitutionnel de la multifonctionnalité. Au niveau politique, une nette préférence semble se dégager en faveur des variantes no 1 et no 2 à l'heure actuelle.

Il faudra donc reposer plusieurs jalons politiques pour parvenir à concrétiser la variante no 3:

- En cas d'adaptation, le système des paiements directs devra être mis en parfaite adéquation avec l'agriculture productrice.
- Ensemble, les recettes provenant de la vente de produits et les paiements directs doivent permettre d'obtenir des revenus rémunérateurs dans l'agriculture. Il faut éviter par tous les moyens possibles de générer des coûts supplémentaires.
- Dans le cadre des négociations à l'OMC, la Suisse doit tout mettre en œuvre pour que la multifonctionnalité et la souveraineté alimentaire soient reconnues comme des droits légitimes de chaque pays.
- Il faut interrompre sur-le-champ les négociations concernant un accord intégral de libre-échange avec l'UE et poursuivre la voie bilatérale.
- Le sol constitue la plus importante base de la production agricole. De ce fait, il doit être mieux protégé et préservé dans tous les dossiers politiques (p.ex. aménagement du territoire).
- Tous les instruments politiques qui concernent l'agriculture de près ou de loin doivent se conformer à cette ligne d'action et se rejoindre dans un système cohérent.



à l'agriculture. Comme le dit Michel de Montaigne: «Nul vent fait pour celui qui n'a point de port destiné.»





Partie A

Partie B

Partie C

Partie D





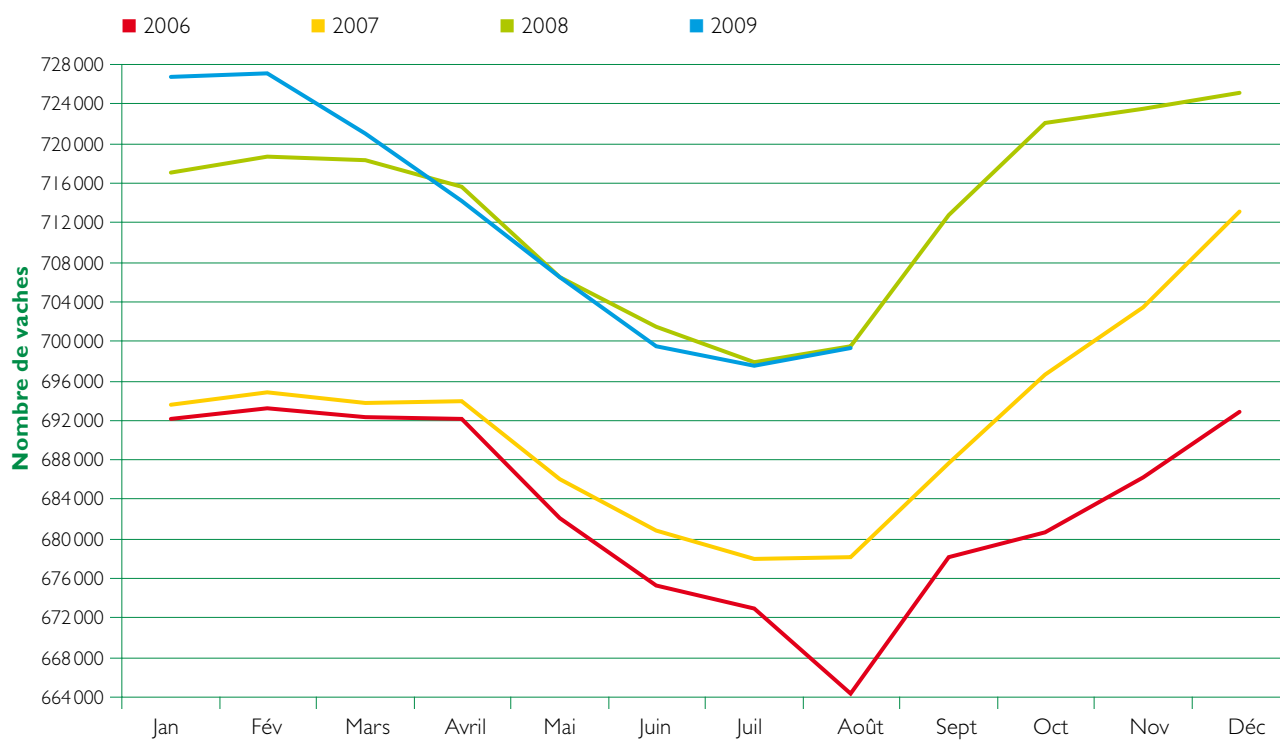
Partie D: Annexes

50

ANNEXE I: FIGURE CONCERNANT LA PARTIE A

En 2009, le cheptel bovin s'est maintenu au même niveau qu'en 2008.

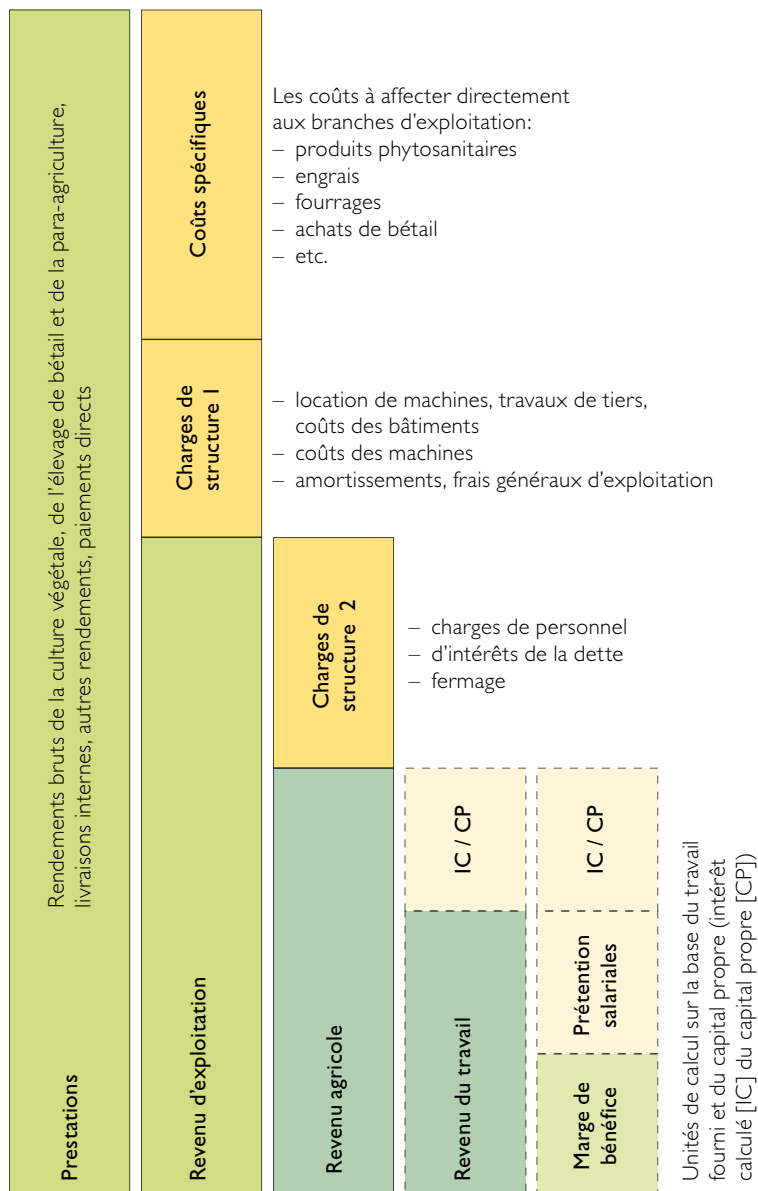
Nombre de vaches (à la fin du mois) par année et par mois. Source: BDTA.





ANNEXE 2: FIGURE CONCERNANT LA PARTIE B

Calcul du revenu agricole. Source: USP.





ANNEXE 3 : TABLEAU CONCERNANT LA PARTIE C

Données présentées aux figures 16 et 17: Importations et exportations de produits agricoles (2008).

Source: Administration fédérale des douanes.

	Pays	Importations poids net (en kg)	Importations de marchandises (en %)	Exportations poids net (en kg)	Exportations de marchandises (en %)
Viande	Allemagne	37 090 977	53,5	14 034 821	87,1
	Autriche	4 294 825	6,2	15 164	0,1
	Pays-Bas	3 779 237	5,5	650	0,0
	Australie	2 992 179	4,3	0	0,0
	France	2 880 379	4,2	16 646	0,1
	Canada	2 803 955	4,0	0	0,0
	Nouvelle-Zélande	2 527 123	3,6	0	0,0
	Brésil	2 149 778	3,1	0	0,0
	Italie	2 089 695	3,0	36 877	0,2
	Espagne	1 971 567	2,8	90 316	0,6
	Argentine	1 639 772	2,4	0	0,0
	Uruguay	1 104 025	1,6	0	0,0
	Côte d'Ivoire	0	0,0	1 914 084	11,9
	Autres	3 948 700	9,7	0	0,0
	Total	69 272 212	100,0	16 108 590	100,0
Fromage	Italie	17 448 538	42,5	15 189 083	27,1
	France	11 519 486	28,0	5 467 613	9,7
	Allemagne	7 228 969	17,6	16 499 790	29,4
	Danemark	1 383 215	3,4	240 616	0,4
	Autriche	1 080 105	2,6	2 600 898	4,6
	Etats-Unis	45	0,0	5 755 161	10,3
	Canada	0	0,0	1 811 116	3,2
	Belgique	60 747	0,1	1 476 571	2,6
	Autres	2 348 377	5,7	7 100 791	12,6
	Total	41 069 482	100,0	56 141 639	100,0



	Pays	Importations poids net (en kg)	Importations de marchandises (en %)	Exportations poids net (en kg)	Exportations de marchandises (en %)
Légumes	Italie	53 066 365	23,6	31 838	3,6
	Espagne	51 064 771	22,7	21 998	2,5
	France	48 251 429	21,4	174 116	20,0
	Pays-Bas	21 360 034	9,5	126 273	14,5
	Maroc	12 832 032	5,7	0	0,0
	Allemagne	7 593 628	3,4	386 493	44,3
	Autres	30 823 593	13,7	131 588	15,1
	Total	224 989 732	100,0	872 306	100,0
Céréales	France	97 015 369	25,1		
	Allemagne	65 971 454	17,0		
	Canada	49 041 627	12,7		
	Italie	32 722 268	8,5		
	Autriche	29 984 443	7,7		
	Thaïlande	22 582 869	5,8		
	Finlande	13 592 859	3,5		
	Etats-Unis	13 453 457	3,5		
	Brésil	12 112 988	3,1		
	Autres	50 714 939	13,1		
	Total	387 166 546	100,0		



Impressum

54

COLLABORATION AU RAPPORT DE SITUATION

Editeur / Diffusion

Union Suisse des Paysans
Laurstrasse 10
5201 Brugg
Téléphone 056 462 51 11
Téléfax 056 441 53 48
www.sbv-usp.ch
info@sbv-usp.ch

Direction du projet

Département Economie et politique
Tamar Hosennen

Collaboration

Chantal Aeby Pürro
Martin Brugger
Nadine Degen
Christophe Eggenschwiler
Daniel Erdin
Karin Gafner
Silvano Giuliani
Nejna Gothuey
Flora Häfliger
Christophe Hauser
Sandra Helfenstein
Anja Latscha
Thomas Jäggi
Frédéric Ménétreay
Hans Rüssli

Imprimerie

Binkert Druck AG
Baslerstrasse 15
5080 Laufenburg
Téléphone 062 869 79 79
www.binkert.ch

Conception graphique

MACH Corporate & Werbung, 5401 Baden
Téléphone 056 204 01 20
www.machbaden.ch

Mise en pages

USP Administration

Traduction

USP Traduction

Révision

Korrektorat Wort & Schrift, 5400 Baden
Téléphone 056 221 77 53

Photos

Badischer Landwirtschaftshauptverband, Fribourg-en-Brigau
BauernZeitung, Berne
Danish Agriculture and Food Council, Copenhague
Landwirtschaftskammer Österreich, Vienne
Union Suisse des Paysans, Brugg

Prix

CHF 20.– par exemplaire
CHF 15.– dès 10 exemplaires
Prix hors TVA (2,4%) et frais d'envoi

Neutre pour le Climat
www.climatepartner.com
599-53213-1109-1014



Imprimé sur papier avec certificat FSC
pour la gestion durable des forêts.

